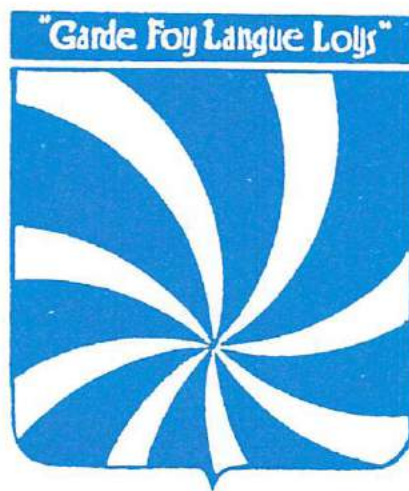


**Le Langlois**  
**Bulletin de**  
**l'association**



« *Les Langlois d'Amérique* »

**N° 29**

**2012**

THIS PUBLICATION IS AVAILABLE IN ENGLISH. TO OBTAIN A COPY, OR TO  
PLACE YOURSELF ON THE ENGLISH MAILING LIST, PLEASE CONTACT THE EDITOR

## L'ASSOCIATION «LES LANGLOIS D'AMÉRIQUE»

Association sans but lucratif fondée le 24 mars 1983 et enregistrée auprès de la Direction des Compagnies du ministère des Institutions financières et coopératives.

### Conseil d'administration

**Président:** De Sève Langlois  
**Vice-président:** Henri A. Langlois  
**Secrétaire:** Henri Langlois  
**Trésorière:** Luce Langlois

**Administrateurs:** Paul Lachapelle  
Louise Langlois-Lord  
Michel Langlois  
Guy Langlois  
Fabien Langlois  
Marcel Langlois  
Raymond Lampron

### Blason

Le blason de l'Association qui apparaît sur la page couverture compte huit spirales représentant les huit souches reconnues par l'Association.

### Cotisation

Pour être membre de l'association « Les Langlois d'Amérique », la cotisation annuelle est de \$30 si vous êtes résidant canadien et de \$30 US\$ (\$50 US\$ pour 2 ans) si vous êtes résidant des États-Unis.

### Adresse postale

L'association «Les Langlois d'Amérique»  
504-350 Chemin Ste-Foy  
Québec (Québec)  
G1S 2J4

### Magasinier

Louise Langlois Lord  
leslord@sympatico.ca  
9075, rue Chauvet,  
Québec (Québec) G2K 1L1  
(418) 627-0258

### Info Langlois

Brochure d'information publiée trois fois par année par l'association «Les Langlois d'Amérique».

### Bulletin «Le Langlois»

Revue publiée une fois par année par l'association «Les Langlois d'Amérique».

Les textes publiés dans le bulletin «Le Langlois» n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

**Dépôt légal:** Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN—0831 — 2729

### Édition, rédaction et montage:

Michel Langlois n° 646  
michel\_langlois@videotron.ca  
601, rue des Fortifications,  
St-Jean-sur-Richelieu, QC, J2W2W8  
(450) 359-0907

### Collaborateurs à ce numéro:

Henri A. Langlois n°298  
Michel Langlois n°8

**Impression:** Fédération des familles-souches

**Site internet de l'Association**  
[www.famillesLanglois.com](http://www.famillesLanglois.com)

## Le Langlois

Avant-propos	3
<b>Michel Langlois n°646</b> Étienne Langlois, patriote	4
Chapitre 5 - Clément Langlois 1738-1823	12
<b>Michel Langlois n°8</b> Jean Juchereau et Noël Langlois Un lien de parenté ?	18

## Sommaire

### N° 29 - Décembre 2012

Mots croisés - La grille du bulletin	20
Langlois Quiz	22
<b>Michel Langlois n°8</b> Des Langlois de la Côte-Nord	24
Henri Langlois n°152 reçoit la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés	26
La liste des 241 membres actifs de l'Association.	28

# \* Avant-propos \*



**Michel Langlois,**  
Éditeur,  
Les Langlois d'Amérique

Lors du dernier rassemblement tenu à Saint-Jean-sur-Richelieu, j'ai eu l'honneur de présenter une conférence sur le patriote Étienne Langlois, l'un des 99 condamnés à être pendus à la prison de Montréal, en 1839. Plus chanceux que les 12 qui furent pendus, Étienne Langlois fut exilé en Australie après avoir vu sa peine commuée. Par les déclarations volontaires, nous savons qu'il a été arrêté deux fois, emprisonné au Pied-du-Courant, jugé, condamné à mort puis déporté en Australie. Il se dit Étienne Langlois, de L'Acadie.

La généalogie qui réécrit l'histoire: Mais que savons-nous d'Étienne Langlois, le citoyen? De sa famille? De sa descendance?

Au cours des dernières années, à partir d'un document publié par Jean-Paul Langlois dans le bulletin n°10 et sa suite, dans le bulletin suivant, j'ai voulu retracer les origines de ce patriote, connaître sa famille, ses occupations, ses lieux de résidence et ses transactions. Une partie du résultat de mes recherches est publiée dans le présent numéro du bulletin et a fait l'objet d'une conférence donnée devant les membres de la Société d'histoire du Haut-Richelieu en octobre dernier. La même conférence sera reprise l'an prochain lors de la commémoration des patriotes de Napierville.

Cette année, vous ferez la connaissance de Clément Langlois, fils de Joseph qui a épousé Joséphe Dupont qui décède prématurément, laissant Clément veuf avec trois enfants à sa charge. En secondes noces, il épousera Rose Kemmeneur Laflamme. Le couple donnera naissance à quatorze enfants, dont Charles qui épousera Françoise Boivin. Dans ce cinquième chapitre de mon roman historique, nous serons à même de constater que la mort est au cœur de la vie de nos ancêtres qui, par

leurs unions, assurent le triomphe de la vie.

Le fondateur de l'Association, généalogiste et archiviste Michel Langlois signe un billet en réponse à une question d'un Langlois de Montmagny qui s'interroge sur un lien de parenté possible entre Marie Langlois, l'épouse de Jean Juchereau et Noël Langlois. Grâce à ses recherches faites dans le Perche, de 2002 à 2006, Michel Langlois a effectué un relevé des actes du Perche de 1600 à 1660. Il nous livre ici ses conclusions. Du même souffle, Michel Langlois nous fait connaître des Langlois de la Côte Nord.

La grille du bulletin et le Langlois quiz vous reviennent cette année, faisant appel à votre mémoire et à vos connaissances sur nos ancêtres.

Les Langlois d'Amérique sont honorés cette année par la remise de la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés au secrétaire de notre association, M. Henri Langlois, qui célébrera l'an prochain ses 35 ans de bénévolat.

Enfin, comme à chaque année depuis vingt ans, la liste des membres vous revient à la fin de ce numéro. Si un point d'interrogation (?) se trouve sur la ligne de votre énumération, c'est que nous ne connaissons pas votre ancêtre ayant fait souche au pays. Afin d'ajouter cette mention à la suite de votre nom, nous vous invitons à communiquer avec nous. Si vous ne savez pas qui est votre ancêtre, nous pouvons vous aider à le déterminer. Il suffit d'entrer en contact avec l'éditeur qui se chargera d'établir le contact avec nos généalogistes. Les coordonnées de l'éditeur se trouvent en page 2 du présent numéro.

Est-il utile de rappeler que le bulletin Le Langlois, de même que tous les numéros de l'Info Langlois sont, depuis 4 ans maintenant, publiés en français et en anglais. Nos lecteurs anglophones bénéficient du même contenu dans leur langue. Les publications de l'Association sont distribuées sur les cinq continents, du moins ceux où se trouvent nos membres.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Michel Langlois,  
Saint-Jean-sur-Richelieu,  
Éditeur

1839

## Chaque matin, Étienne Langlois croyait sa dernière heure venue

Par Michel Langlois,  
Saint-Jean-sur-Richelieu

À chaque fois qu'on ouvrait la porte de sa cellule, il se demandait si sa dernière heure était venue, si c'était pour l'avertir de se préparer à monter sur l'échafaud. **Étienne Langlois**, comme ses cent onze compagnons d'infortune, des patriotes, avait subi son procès devant la cour martiale du 12 au 19 mars 1839 pour crime de félonie et de haute trahison. Il fut parmi les quatre-vingt-dix-neuf condamnés à mort qui ont languï dans la prison du Pied-du-Courant en attendant leur pendaison. De temps en temps, on procédait à une exécution, jamais annoncée d'avance.

Et quand monsieur le curé rôdait dans les parages, la tension devenait insupportable: avait-il reçu pour mission d'aider un condamné à se préparer à passer devant saint Pierre?

Douze d'entre eux furent exécutés. Lorsque les prisonniers se voyaient le lendemain de ces lugubres holocaustes, ils se saluaient en disant : «À quand notre tour ?...» Un grand nombre, préférant la mort à cette incroyable incertitude, en étaient venus à envier le sort de ceux dont la sentence avait été exécutée.

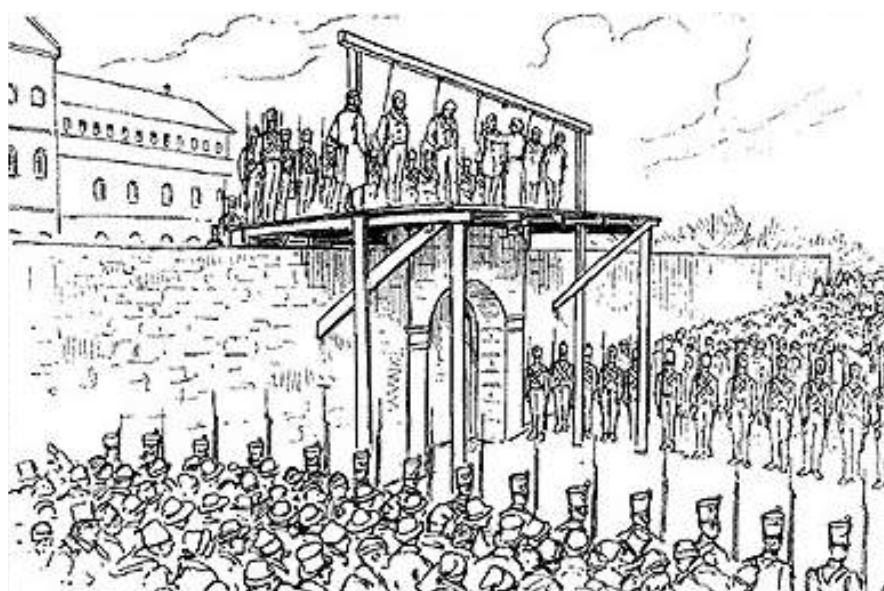
Laurent-Olivier David, dans *Les patriotes de 1837-1838* raconte la pendaison des condamnés Cardinal et Duquet à la page 261:

*Vers neuf heures, Cardinal et Duquet étaient à s'entretenir avec le ministre de Dieu, lorsqu'on vint les avertir de se préparer. «Nous sommes prêts, dirent-ils,» et ils se remirent entre les mains du bourreau pour subir le supplice décoré du nom de «toilette des condamnés.»*

*Quelques minutes après, ils gravissaient les degrés de l'échafaud, pendant que les prisonniers, leurs amis et leurs compagnons, presque anéantis par la douleur, essayaient de réciter le De Profundis.*

*Le ciel était sombre; d'épais nuages le couvraient d'un immense suaire que le vent soulevait en poussant des gémissements. Tout, au ciel comme sur la terre, respirait la tristesse.*

*Tout à coup un immense cri d'angoisse s'échappa de la foule qui encombraït les abords de la prison. La trappe était tombée; tout était fini. La liberté comptant un martyr de plus.*



L'exécution des insurgés devant la prison de Montréal.  
(Dessin d'Henri Julien, Archives Nationales du Canada)

Si la vie de ces condamnés était insupportable, imaginons maintenant ce qu'il en était de leur famille; quel déshonneur en effet que de compter un condamné à mort parmi ses enfants. Cette période de notre histoire collective, malheureusement tombée dans l'oubli, mérite qu'on s'y intéresse, que les jeunes d'aujourd'hui soient mis au courant des difficultés traversées par leurs ancêtres qui ont façonné, à leur manière, la société telle qu'elle est devenue.

Étienne Langlois n'était pourtant pas un criminel notoire. Tout au plus, il appartenait, en 1839, à la jeunesse de son époque avec ses vingt-neuf ans. On pourrait affirmer aujourd'hui qu'il en suivait le courant. S'il fut emporté par la vague nationaliste de l'époque, il avait probablement ses propres motifs mais, comme plusieurs de ses compagnons, il semble avoir été bien plus une victime des circonstances que l'artisan de son propre malheur.

Voici donc dans quel contexte ce menuisier et cultivateur, célibataire et illettré s'est retrouvé dans l'antichambre de la mort à la prison Pied-du-Courant :

De 1837 à 1838, le mouvement patriotique, mené par les érudits de l'époque, des médecins, instituteurs et notaires, notamment, recrute des gens du peuple, des cultivateurs, des ouvriers et par de grands discours et de l'intimidation, forcent ceux-ci à se joindre à leurs expéditions, à leur obéir, au nom de la liberté. Si on ne collabore pas avec ces patriotes, on s'expose à des représailles, maison incendiée, animaux tués.

Illettré, catholique, le cultivateur Étienne Langlois, un grand gaillard de vingt-sept ans mesurant cinq pieds et dix pouces, pratique la menuiserie à L'Acadie. Le 27 novembre 1837, il se rend chez son père aux Côtes (Napierville), à cheval, en passant par la grande ligne. Il est midi. À l'intersection du Chemin des Ormes, Il y fait la rencontre d'environ quatorze hommes tous armés d'un fusil, excepté un, lesquels étaient commandés par un nommé René Garant, de la paroisse de L'Acadie.

Garant aurait commandé à Étienne Langlois de les accompagner et ce dernier, intimidé, n'eut qu'à obéir à ses ordres. Ils firent route ensemble jusqu'à l'auberge d'un dénommé Surprenant pour ensuite partir et se rendre chez Éloi Roy de Saint-Blaise. Là devaient se rendre plusieurs patriotes qui s'étaient donné pour mission d'aller à Saint-Jean attaquer et tuer les troupes du Fort St-Jean. Or, ils ne purent se rassembler en assez grand nombre pour tenter l'attaque.

Ce jour-là, un maçon de Saint-Blaise, Joseph Armand dit Chartrand, était venu se faire payer pour des travaux exécutés chez le voisin d'Éloi Roy, David Roy. Sa présence fut ébruitée et comme Chartrand était reconnu comme un traître, un espion, (il aurait planifié d'aller incendier plusieurs maisons de la grande ligne, ce qui s'était su) on planifia de l'arrêter dès qu'il quitterait la maison de David Roy, ce qu'on s'empressa de faire au terme d'une poursuite, aussitôt qu'il en sortit.

Le petit groupe lui intenta sur le champ un procès et le condamna à mourir. La condamnation à mort fut prononcée par François-Stanislas Nicolas. Chartrand fut alors conduit au lieu de son exécution, une petite pointe de bois à la limite de L'Acadie et de Saint-Blaise et Saint-Jean, derrière la maison d'Éloi Roy.

Nicolas dit alors : «Je juge qu'il a mérité la mort». Les autres répondirent : oui ; oui ; alors Nicolas dit à Chartrand de reculer. Il ordonna aux autres de charger leur fusil et de tirer sur Chartrand. Le premier coup de feu fut tiré par un certain Pinsonnault, suivi par d'autres.

Or, le fusil d'Étienne Langlois resta silencieux. Il prétendit que le bon Dieu est plus fort que lui, qu'il avait empêché son fusil de partir. Sommé de tirer, il tira en l'air, refusant de viser le prisonnier agonisant.

Mais Chartrand qui avait été atteint de plusieurs balles, souffrait le martyr et suppliait ses bourreaux de l'achever, ce que fit Pinsonnault, le premier qui avait tiré.

Après cette exécution sommaire, Étienne et ses compagnons revinrent chez Éloi Roy en laissant la dépouille de Chartrand sur les lieux de l'exécution.

L'enquête du coroner fut confiée à nul autre qu'Éloi Roy. Sept témoins seront entendus. Plusieurs affirmeront avoir reconnu Étienne Langlois entre autres, parmi ceux qui poursuivaient le dit Chartrand. Le juré conclura : ... «Les personnes de Étienne Langlois et Jean Beaulieu et François Nicolas assistées d'autres personnes inconnues ont commis le meurtre sur le corps de Joseph Armand dit Chartrand, en tirant plusieurs balles...».

Malgré la présence évidente d'Étienne Langlois au cours de l'exécution de Chartrand, il s'en tire à bon compte puisqu'au terme d'un procès tenu en janvier 1839, Étienne Langlois et ses compagnons seront acquittés des accusations de meurtre. À la surprise générale, il ne faudra qu'une heure et demie au jury pour rendre son verdict.

Durant le procès, la couronne s'était efforcée de convaincre le jury qu'il s'agissait bien d'un meurtre. Pour sa part, la défense soutenait qu'il s'agissait d'un acte de guerre ; que Chartrand était reconnu comme un espion. Il fallait que le peuple de L'Acadie obéisse à l'autorité de facto plutôt qu'à l'autorité légale.

Aussitôt libéré, Étienne Langlois aurait pu rentrer dans ses terres et garder un profil bas mais ce ne fut pas le cas.



**Étienne Langlois et ses compagnons d'infortune ont languï dans la prison de Montréal située Au Pied du Courant avant et pendant son procès où il a été condamné à être pendu. Après avoir obtenu son pardon sous condition, il y est resté détenu jusqu'à sa déportation vers l'Australie.**

(Photo reproduite avec la permission de l'auteur, le photographe Nat Gorry de Montréal)

### **Patriotes de Napierville**

Le 4 novembre 1838, Étienne Langlois se joignit aux Patriotes de Napierville, armé d'un fusil. Sous les ordres de Robert Nelson, qui leur avait été présenté comme le chef des patriotes et le président de la future république canadienne, il fit partie de l'armée de quelque deux mille qui reçurent un entraînement sommaire. Sur ce nombre, seuls deux ou trois cents d'entre eux possédaient un fusil. Les autres étaient armés de piques, de fourches et de bâtons pointus.

C'est de là que partirent les expéditions de Lacolle et d'Odeltown. À ce dernier endroit, on retrouvait Amable Daunais, François Nicolas et beaucoup d'autres qui avaient participé à l'exécution de Chartrand. Les 7, 8 et 9 novembre, les Patriotes subirent des revers successifs aux mains des Volontaires. Devant la tournure des événements et l'absence de renforts attendus des États-Unis (le bateau qui devait leur apporter des armes fut immobilisé à Rouses-Point), les Patriotes se dispersèrent. L'armée de Colborne approchait et le 10 novembre, elle était à Napierville. Mais déjà les Patriotes avaient arrêté leur combat.

Le gouvernement partit à leur recherche avec plus d'acharnement surtout dans le cas des participants aux meurtres de Chartrand et du colonel Weir. Étienne Langlois sera arrêté le 8 janvier 1839. Successivement ses compagnons subiront le même sort.

## Le procès et ses suites

Pour éviter que ne se reproduise un acquittement, le gouvernement promulgua la loi martiale, le 4 novembre 1838 et suspendit l'*Habeas Corpus*<sup>1</sup> le 8. Les Patriotes capturés furent accusés de *haute trahison* et ils durent être traduits en cour martiale. Celle-ci fut instituée le 27 novembre 1838 et commença ses séances le lendemain.

La plupart des huit cents et quelque détenus furent libérés sans procès. Cent huit furent traduits en cour martiale. De ce nombre, neuf furent acquittés et quatre-vingt-dix-neuf furent condamnés à mort pour le crime de félonie et de haute trahison. Ce fut le cas d'Étienne Langlois. Les procès s'échelonnèrent de la fin novembre 1838 au 1<sup>er</sup> mai 1839. Étienne Langlois faisait partie du groupe de 15 personnes dont le procès se déroula du 12 au 19 mars 1839.

Des quinze accusés, onze, incluant Étienne Langlois, seront condamnés à être pendus :

*«Sentence pronounced on the undermentioned prisoners by a General Court Martial held at Montreal... That Etienne Langlois be hanged by the neck till he be dead at such time and place as His Excellency the Lieutenant General Governor in chief and Commander of the Forces may appoint.»*

À ce moment là, quelques Patriotes (douze) dont François Nicolas et Amable Daunais, avaient déjà été exécutés. Les autres condamnés languirent en prison jusqu'en juin 1839.

### Pardon sous condition

Sous la force de l'opinion publique et à sa demande expresse Étienne Langlois (And whereas We have been implored by the said Etienne Langlois...) obtint le pardon de sa Majesté la Reine, le 12 juin 1839. Ce pardon était assujetti aux conditions suivantes :

### L'accusation était ainsi formulée :

«The Queen against Louis Defaillette/al – Charges exhibited against... Étienne Langlois of the Parish of St. Marguerite de Blairfindie in the District and Province aforesaid, farmer...

By Order of His Excellency Lieut. General Sir John Colborne

To Wit : Treason against Our Sovereign Lady The Queen, between the first and fifteenth days of November in the second year of the Reign of Our Sovereign Lady The Queen in the furtherance of the rebellion which had broken out and was then existing in the said Province of Lower Canada...

In this, that the said... Étienne Langlois being subjects of our said Lady the Queen, on the fourth day of November, in the second year of the Reign of our said Lady the Queen, and on divers other days, as well before as after, in the said parish of St-Cyprien did meet, conspire, and agree amongst themselves, and together with divers others whose names are unknown, unlawfully, and traitorously to subvert and destroy, and cause to be subverted and destroyed, the Legislative Rule and Government now duly established in the said Province of Lower Canada, and to depose and cause to be deposed our said Lady the Queen, from the Royal State and Government of this Province ; and then and there being assembled and gathered together, and armed with guns, swords, spears, slaves, and other weapons, did, in furtherance of the said rebellion, traitorously prepare and levy public war against our said Lady the Queen, and were then and there found in open arms against the peace of our said Lady the Queen, her Crown and dignity, and against the form of the Statute in cuse case made and provided.»

<sup>1</sup> Habeas Corpus: ordonnance, bref ou mandat d'habeas corpus (en anglais writ of habeas corpus), plus exactement habeas corpus ad subjiciendum et recipiendum, énonce une liberté fondamentale, celle de ne pas être emprisonné sans jugement. En vertu de ce principe, toute personne arrêtée a le droit de savoir pourquoi elle est arrêtée et de quoi elle est accusée. Ensuite, elle peut être libérée sous caution, puis amenée dans les jours qui suivent devant un juge.



La stèle de ce monument installé en 1983 par la Société des Patriotes du Québec est un rappel des misères endurées par les gens de l'Acadie lors des troubles de 1837-38. Le monument est érigé sur la terre ayant appartenu aux parents de Narcisse Grégoire, patriote mort au combat, aujourd'hui propriété de M. Alain Durivage. Il est très probable que sa dépouille fut enterrée sur cette terre; l'Église à cette époque refusait la sépulture aux patriotes morts au combat. L'œuvre d'art est de Jérémie Giles.

Le condamné Étienne Langlois devait se soumettre à être transporté aux Nouvelles Galles du Sud (New South Wales) pour et pendant la durée de sa vie naturelle ; et après avoir été transporté, il devait se soumettre à toutes et aux mêmes lois, règles et règlements en vigueur à cet endroit, pour les condamnés transportés de Grande-Bretagne. Il lui était aussi interdit de se retrouver à l'intérieur des limites de la Province du Bas-Canada.

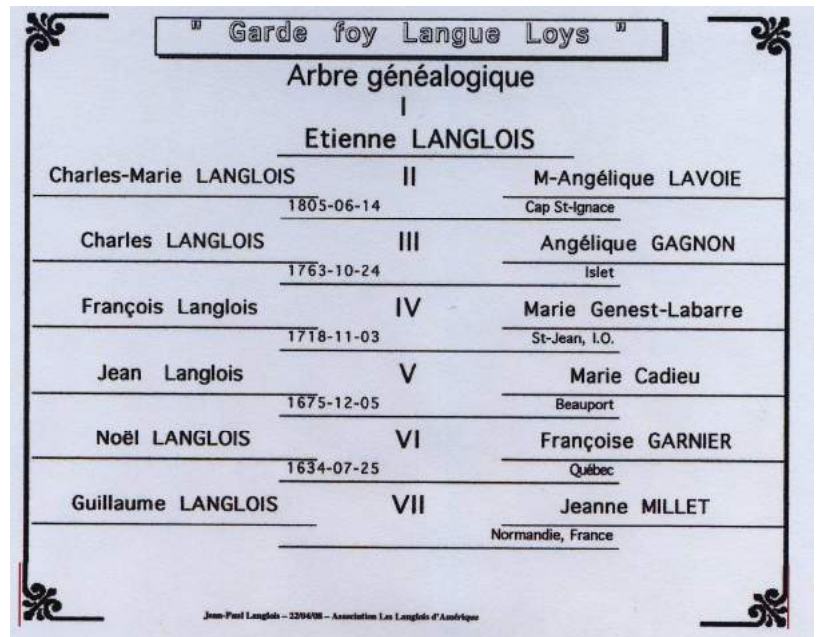
Le pardon de la Reine spécifiait aussi qu'aucune réclamation ne pourrait être faite concernant les effets personnels, les animaux, les terres et les bâtisses dudit Étienne Langlois. Tous ses biens étaient confisqués à cause de sa condamnation.

Ils étaient cinquante-huit condamnés à la pendaison à avoir obtenu le pardon de la Reine. Ils durent cependant languir en prison durant tout l'été.

Le 25 septembre 1839, au Pied-du-Courant, les familles des condamnés vinrent faire des adieux émouvants à leurs fils, à leurs maris qui, à onze heures, furent menottés deux par deux et embarqués sur le *British America* qui devait les amener à Québec. Là, ils furent transférés sur le *Buffalo*, qui devait les amener en Australie. Leur voyage de misère, de privations, d'insalubrité, de mauvais traitements dura cinq mois et demi. Voici comment Laurent-Olivier David raconte les souffrances des exilés dans son volume *Les patriotes de 1837-1838* à la page 371:

*Les prisonniers à bord du Buffalo, en y comprenant les déportés du Haut-Canada et quatre forçats, étaient au nombre de cent quarante-quatre. Ils furent entassés dans un entrepont de quatre pieds de hauteur sur une longueur de soixante-quinze pieds entre deux cloisons, où l'air et la lumière manquaient. C'est là, dans ce taudis infect et empesté,*

qu'ils devaient coucher quatre par quatre dans des compartiments ayant deux pieds de hauteur, sur des matelas affreux; c'est là qu'ils devaient pendant cinq mois vivre, dormir et manger. Et quelle nourriture! Elle était la plupart du temps dégoûtante et si au moins elle avait été suffisante! Mais non, on leur en donnait juste assez pour les empêcher de mourir de faim. Ajoutons à cela les menaces, les mauvais traitements, les insultes les plus grossières, les souffrances causées par une vermine impitoyable et une chaleur suffocante, et on aura une idée de ce que durent souffrir ces hommes honorables accoutumés au confort, au bien-être de nos bonnes familles canadiennes. Une des choses qu'ils supportaient avec le plus de peine était le plaisir que prenaient certains officiers anglais à les traiter comme de vils criminels, à sembler même leur préférer les forçats auxquels ces braves gens étaient associés.



Le 10 février 1840, le Buffalo jetait l'ancre devant Hobart, port de l'Île Van Diemens (aujourd'hui : Tasmanie). Les exilés du Haut-Canada y furent descendus, puis le *Buffalo* repartit pour Sydney. Enfin, le 25 février 1840, c'est le terme du voyage.

On avait d'abord envisagé de détenir les prisonniers sur l'Île de Norfolk, où se trouvaient les criminels et les tueurs dangereux. Mais l'intervention de l'évêque Mgr Polding auprès de George Gipps, leur permit d'aboutir à la prison de Longbottom, près de Sydney.

Les pourparlers se poursuivirent jusqu'au 5 mars 1840. On procéda ensuite aux interrogatoires de chaque prisonnier et à leur examen physique.

Cet examen, consigné par écrit et conservé nous permet de connaître l'apparence d'Étienne Langlois : Assez grand, cinq pieds et dix pouces, il avait le teint bilieux, les cheveux et les yeux bruns. Il lui manquait une canine du côté gauche de la mâchoire ; il avait des boutons sur le côté gauche du cou et sur le bras droit. Sur le front, du côté droit, il avait une tache pourpre.

Le 11 mars 1840, à 2 heures de l'après-midi, les Canadiens descendirent du *Buffalo* et marchèrent jusqu'à la prison de Longbottom, à un mille plus loin.

La détention, très pénible au début, s'améliora par la suite. Les exilés durent travailler aux travaux publics sans rémunération jusqu'en 1841. Puis, ils furent assignés à des habitants qui devaient les loger, les nourrir et leur donner un petit salaire. En février 1842 ils furent affranchis et purent travailler à leur compte. En juin 1844, ils avaient tous reçu leur pardon complet. Ils étaient libres, mais ils devaient ramasser leur argent pour payer leur retour au pays.

Les derniers exilés revinrent au pays au plus tard au début de 1847.

À son retour au pays, on retrouve Étienne Langlois à Saint-Édouard-de-Napierville où il épouse à 37 ans, le 11 février 1850, Émilie Serres, 18 ans, fille de l'aubergiste Denis Serres et Joseph Robert. Sur l'acte de mariage, il est identifié de la paroisse et pratique le métier de menuisier.

## Les descendants

Une recherche exhaustive de l'origine des Langlois de la région de La Prairie, de St-Édouard, St-Philippe, L'Acadie et Saint-Jean-sur-Richelieu a démontré que plusieurs parmi eux sont des descendants du patriote.

De 1858 à 1869, le couple marié en 1850 aura 6 enfants dont trois garçons, Hector, Joseph-Ludger et Joseph. Ce dernier serait décédé en bas âge et n'aurait pas de descendant. Quant aux deux autres :

- Hector, et son épouse Victoria Émard, auront deux fils, Elzéar-Victor et Félix, ainsi qu'une fille, Berthe.
- Joseph-Ludger, et son épouse Arthémise Bleau-Beaulieu auront huit enfants dont Étienne, Oscar, Josaphat et Georges-Arcade.

**Étienne** et son épouse Laure-Ida Bisailon auront 17 enfants dont 8 garçons. Il s'agit de la lignée la plus nombreuse. Plusieurs résidants des paroisses mentionnées plus haut sont descendants de ce couple.

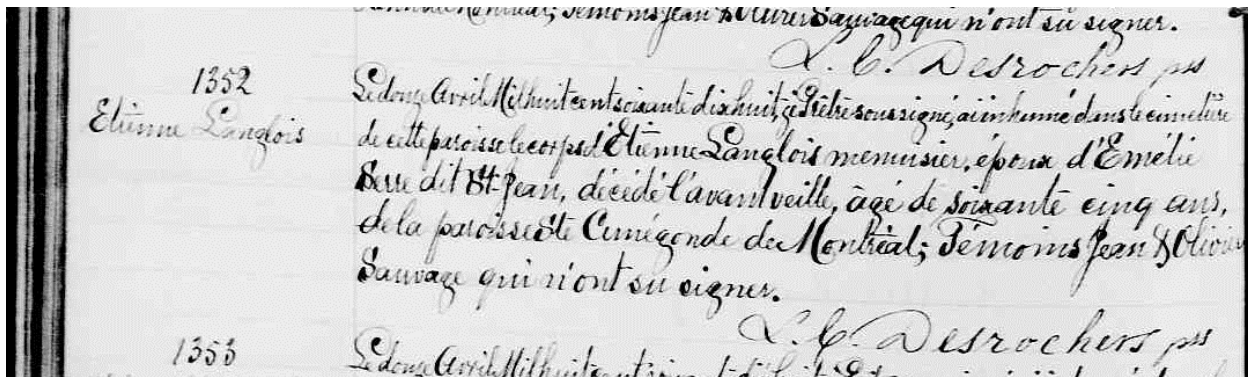
**Oscar** et son épouse Albina Normandin auront quant à eux 12 enfants dont 7 fils. Encore ici, plusieurs descendants demeurent dans la même région.

**Josaphat** pour sa part épouse Hedwidge-Flore Demers mais le couple ne semble pas avoir de progéniture.

**Georges-Arcade** épouse Rose-Hélène Longtin. Celle-ci a été membre de l'Association de 1992 à 1994. Elle est décédée depuis. Leurs enfants mariés sont: Georges (Claire Aubin), Claude (Maria Sanchez) et Renée (Jean-Guy Provost).

## Sa naissance et son décès

Étienne Langlois a vu le jour à La Présentation, dans le comté de Saint-Hyacinthe le 22 septembre 1810. Son baptême y apparaît au quatorzième feuillet de l'année en question pour la paroisse La Présentation. Ses parents, Charles Langlois et Marie Angélique Lavoye se sont épousés à Cap St-Ignace le 14 juin 1805 puis semblent s'être établis à St-Denis-sur-Richelieu car quatre de leurs enfants y sont baptisés, de 1806 à 1809. Parmi ceux-ci, Adélaïde, née en 1807 se marie à Napierville en 1825, le 21 juin, le même jour que sa sœur Sophie qui épouse Étienne Gagnon.



Copié/collé de l'inscription portant le numéro 1352 du folio 77 du registre de la paroisse Notre-Dame pour l'année 1878. L'acte se lit comme suit:

*Le douze Avril Mil huit cent soixante dix huit, je Prêtre soussigné, ai inhumé dans le cimetièrre de cette paroisse le corps d' Étienne Langlois menuisier, époux d' Emilie Serre dit St-Jean, décédé l' avant-veille, âgé de soixante cinq ans, de la paroisse Ste Cunégonde de Montréal, témoins Jean & Olivier Sau-*

Le cultivateur et sa femme font baptiser à La Présentation à partir de 1810 avec la naissance d'Étienne puis celle d'Angélique le 18 juin 1812.

Mais à partir de 1814, le baptême des enfants a lieu à Boucherville avec la naissance de Catherine, le 19 avril, de Marie-Louise le 27 février 1817 et d'Hilaire, le 26 octobre 1819. À cette date, Angélique Lavoye est âgée de 42 ans, ce qui nous fait supposer que les naissances s'arrêtent cette année-là. La famille disparaît des registres jusqu'au mariage d'Adélaïde à St-Cyprien de Napierville en 1825. À Napierville, Charles Langlois est devenu cordonnier, du moins selon ce qui est mentionné dans son acte de décès, le 19 avril 1848.

Quant à son décès, de patientes recherches de Jean-Paul Langlois à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec ont porté fruit: selon des notes prises à l'époque, Étienne Langlois est décédé le 10 avril 1878 et inhumé le 12.

Sur l'acte de décès, on le dit âgé de 65 ans.

Une erreur d'âge sur un acte de décès est cependant chose fréquente à l'époque, l'inscription se faisant la plupart du temps sur simple déclaration des témoins, la vérification étant presque impossible à faire, surtout si la naissance et le décès ont lieu dans deux paroisses éloignées l'une de l'autre.

À son décès, il est de la paroisse Ste-Cunégonde, Montréal, mais l'acte de sépulture est noté aux Registres de la paroisse Notre-Dame, Volume 1, folio 77, comme le sont les actes des corps inhumés au Cimetière de Notre-Dame-de-la-Côte-des-neiges. Peut-être est-il inhumé près du monument des patriotes, avec plusieurs de ses compagnons d'infortune?

Selon Jean-Paul Langlois, la société de l'époque avait dû reconnaître le caractère patriotique du décédé et cette reconnaissance lui aurait assuré une place parmi les siens.

Après 15 ans de veuvage, Émilie Serres épousera Bernard Lesgages le 13 novembre 1893 à St-Philippe. Son mari décède trois ans plus tard. Quant à Émilie, elle décède le 18 mars 1907. Sa dépouille est enterrée au cimetière de La Prairie.

N.B. : Plusieurs lignes et paragraphes de cet article ont été tirés d'un document rédigé par Jean-Paul Langlois de Boucherville et paru tout d'abord dans le bulletin Le Langlois n°10 en novembre 1993 et sa suite, dans le bulletin n°11 de novembre 1994. Dans son texte, Jean-Paul Langlois citait plusieurs passages d'un article signé par M. Henri Bergevin et intitulé *Les patriotes exilés en Australie en 1839*, dans les Mémoires de la Société généalogique Canadienne-Française, Vol. 38, Nos 1 et 2, 1987. Afin de rendre la lecture fluide, la présentation du texte a été uniformisée, par conséquent, le texte cité se confond souvent avec le texte original.



**Ce monument a été érigé en 1937. Le texte gravé sur les quatre faces du monument rend hommage aux Patriotes qui ont perdu la vie lors de l'Insurrection de 1837-1838.**

**Le nom d'Étienne Langlois figure sur la face nord-est du monument avec les exilés des terres australes.**

**Le monument est situé au Cimetière de Notre-Dame-de-la-Côte-des-Neiges, à Montréal.**

Signature originale d'Étienne Langlois telle qu'elle apparaît sur son acte de mariage avec Émilie Serres le 11 février 1850 dans le registre de St-Édouard -de-Napierville.

*Chapitre 5*  
*Clément Langlois*  
*1738 - 1823*

Quel genre de vie est en droit de s'attendre un jeune homme, dans la campagne de Saint-Vallier, au XVIII<sup>e</sup> siècle? Clément Langlois, comme tous les premiers fils de famille, c'est dans l'ordre des choses, voit son avenir tout tracé : il doit prendre la suite de son père sur la terre familiale. Mais cette prérogative de l'aîné mâle le place toutefois dans l'obligation de devoir assurer la sécurité de ses parents puisqu'un jour ceux-ci se « donneront » à leur fils en échange de leur subsistance.

Effectivement et durant toute sa vie, Clément Langlois ne dérogera aucunement à cette coutume. Cet avantage qui est dévolu à l'aîné provoque parfois des jalousies chez les autres enfants car leur rang de seconds les oblige souvent à s'établir ailleurs et par leurs propres moyens. Par contre, quand ils se marient, on remarque dans les actes notariés que les parents offrent à ces enfants, soit un cheval ou une vache, pour les aider à s'établir. Chez les enfants de Joseph Langlois toutefois, aucune trace de mésestime entre l'aîné et ses deux frères cadets, Jacques sera présent avec son frère Clément à presque toutes les cérémonies de baptême, de mariage et de sépulture de leurs deux familles. Ces deux frères sont restés très liés, probablement en raison du peu de différence d'âge entre eux. Jean-Baptiste, le cadet de la famille, qui a onze ans avec son frère Clément tarde à apparaître dans les registres de la paroisse. Cependant, son frère Clément sera présent à son mariage avec Madeleine Gagnon le 25 novembre 1788. Quant aux filles, elles reçoivent un trousseau ou un lit garni et c'est vers l'âge de dix-neuf à vingt-deux ans qu'elles se marient et quittent la famille pour de bon.

Mais avant de s'établir sur la terre de son père et de prendre sa suite, Clément Langlois aura sûrement vécu sa « jeunesse » comme tous les jeunes de son époque. A vingt-cinq ans, il est témoin des premières années de la Conquête. Il sera certes confronté aux tiraillements sociaux et politiques qui ont marqué cette période de l'histoire du Canada.

Durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la ville comme à la campagne, là où c'est encore plus évident, l'ordre est assuré par l'autorité morale du clergé qui dirige la vie des gens jusque dans les moindres détails. En résumé, chaque chrétien doit éviter les tentations, se mortifier et vivre en paix avec le Seigneur comme s'il devait mourir le jour même. La peur de l'enfer est très convaincante. La religion, austère et exigeante, oblige les paroissiens à assister à la messe du dimanche et des fêtes d'obligation. En plus de la messe de neuf heures, les paroissiens doivent se présenter à l'église pour les vêpres de quatre heures. Le bras de la religion se prolonge jusqu'à la maison où les chrétiens doivent réciter la prière au lever comme au coucher et avant chaque repas. Justement, les repas seront privés de viande l'équivalent de cinq mois durant l'année. Dans chaque paroisse, le curé tient un registre des confessions et des communions que tous ont l'obligation de recevoir dans leur église au moins une fois par année, dans le temps pascal au plus tard.<sup>1</sup>

Bien sûr, l'époque a connu son lot de récalcitrants. Par exemple, le nouveau curé de Saint-Vallier, Thomas Blondeau, décide de ne plus administrer les sacrements aux membres d'une famille dont la fille vit en concubinage avec un soldat anglais.<sup>2</sup> Le clergé réprouve l'union des catholiques avec les protestants et va même jusqu'à mettre en doute la validité des mariages mixtes.

Le futur évêque de Québec, l'abbé Briand, dans un mandement du 14 février 1762 déclare que la conquête a été voulue par la Providence :

« Le Dieu des armées qui dispose à son gré des couronnes, et qui étend ou restreint selon son bon plaisir les limites des empires, nous ayant fait passer selon ses décrets éternels sous la domination de Sa Majesté Britannique, il est de notre devoir, fondé dans la loi naturelle même, de nous intéresser à tout ce qui peut la regarder »

Selon lui, suivant en cela l'enseignement des Pères de l'Église, il est ordonné « d'être soumis au roi et à tous ceux qui participent à son autorité »<sup>3</sup>

<sup>1</sup> André Lachance dans « Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France » p. 216.

<sup>2</sup> Jacques Lacoursière dans « Histoire populaire du Québec, des origines à 1791, p. 329.

<sup>3</sup> Jacques Lacoursière dans « Histoire populaire du Québec des origines à 1791 » p. 341.

Aussi, quand des « jeunes » de Saint-François-du-Sud, récalcitrants envers les conquérants, vont rejoindre les envahisseurs américains vers 1774 et se retourner contre la couronne britannique, c'est haut et fort que les curés vont s'opposer à leur révolte et brandir les menaces d'excommunication.

La région fut d'ailleurs le théâtre d'escarmouches célèbres. Le nom de plusieurs « patriotes » sont parvenus jusqu'à aujourd'hui. Les noms des enfants de Joseph Langlois sont absents de cette liste. Est-ce à dire qu'ils sont demeurés fidèles aux enseignements de l'Église? On doit penser que la réponse à cette question est affirmative.

On imagine donc aisément que de pauvres paysans, superstitieux par nature et ignorants pour la plupart, soient non seulement terrorisés par le clergé et son enseignement mais également très tentés par les distractions de la vie, surtout s'ils sont dans la fleur de l'âge et que les « démons de la chair » les assaillent un tant soit peu, comme il arrive sûrement à tout être normalement constitué dans la force de l'âge.



C'est donc sur la pointe des pieds et du bout des doigts que Clément Langlois entreprend ses fréquentations avec Josèphe Dupond, une fille frêle de vingt-deux ans née du mariage de Jean-Baptiste Dupond et Marie-Geneviève Lhéros (L'heureux). Ils ont fait connaissance à la messe, lui au jubé observant sa belle assise avec ses parents, dans la nef. Petit regard furtif, sourire en coin, le contact s'est approfondi durant les veillées ou Clément s'est rendu jouer aux cartes. Ils se sont mis à se taquiner devant le regard amusé de leurs parents qui se rappelaient ainsi leur jeune âge. Les fréquentations ont commencé à l'hiver 1763 et ont abouti au mariage qui a eu lieu à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le lundi 5 août 1765. Normalement, ils auraient dû s'épouser à l'hiver 1764 mais Clément ayant perdu sa mère, Rose Gagnon, décédée le 12 novembre, le deuil qui a suivi l'enterrement de sa mère a dû être respecté et le mariage a été reporté à l'été suivant. Fait rare puisque cette saison est habituellement consacrée exclusivement aux travaux des champs.

Comme il se doit avant le mariage, les futurs époux se sont présentés chez le notaire Lévesque, le 31 juillet, pour signer leur contrat de mariage, un contrat en communauté de biens. Puis, bien évidemment, ils ont visité le curé Bédard, deux jours avant le mariage pour le sacrement de pénitence.

Après la cérémonie du mariage, célébré à l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, et la réception chez les Dupond, Clément et Josèphe ont entrepris leur vie commune sur leur terre située dans le cinquième rang de Saint-Vallier, à la limite de la paroisse de Saint-François.

Car Joseph Langlois, comme c'est la coutume, a cédé la moitié de sa terre à son fils aîné, qui a ainsi pu se construire une maison et se préparer à fonder une famille.

## Au Crépuscule de la Vie

Le vieillard se penche pour saisir la perche de cèdre tombée de la clôture démolie par le passage d'un troupeau d'orignaux, probablement au cours de la nuit dernière. C'est presque toujours la même histoire à l'automne. Partis de la côte du fleuve Saint-Laurent, les orignaux, en troupeaux, se réfugient à l'intérieur des terres pour l'hiver. Leur passage cause toujours des dégâts considérables.

Joseph Langlois répète donc ce geste inlassablement chaque automne et remet en place les parties déplacées, de façon à contenir les quelques vaches et brebis comme les cochons à l'intérieur du pâturage. L'homme est usé par le temps et le travail. A soixante-huit ans, il en paraît dix de plus. Sa vie aura été celle d'un défricheur. Ayant fait partie de la deuxième génération d'habitants à s'installer à Saint-Vallier il aura vécu des fruits de sa terre jusqu'à la fin de sa vie.

Veuf, il ne laisse jamais passer une semaine sans se rendre au cimetière, près de la nouvelle église de Saint-François, pour se recueillir sur la tombe de Rose, sa femme, décédée trop tôt, à cinquante-sept ans, victime d'une épidémie qui a débuté à l'automne de 1764, faisant de sa compagne de vie une des premières victimes. Le typhus<sup>1</sup> s'installe dans la population et frappe sans distinction d'âge, les jeunes, les mères de famille comme les grands-parents. Une fatalité. Comme une loi du destin que tous, humblement, attribuent au divin, le priant de sa clémence, chaque dimanche matin, à la messe de la paroisse.

D'un pas lent, le corps encore droit malgré les courbatures et la fatigue, Joseph arpente sa terre, en cette fin d'automne de l'an 1777. A l'aide de son bâton, fabriqué autrefois d'une branche de cerisier, il grimpe ses coteaux et peut ainsi contempler l'œuvre de sa vie. Du bout de sa terre, Joseph aperçoit au loin, l'Île D'Orléans et la montagne de Sainte-Anne, au-delà du fleuve Saint-Laurent. Une magnifique terre de quarante arpents de long par trois arpents de front. Une concession qu'exploite maintenant comme censitaire son fils aîné Clément, par donation du bien paternel. Une bonne terre qui a suffi à Joseph pour bien nourrir toute sa famille et se chauffer. Et de contempler ainsi son domaine le rend nostalgique. Il se remémore la misère des débuts comme les bons moments vécus avec Rose pour défricher et mâter cette nature sauvage et en faire *leur terre*, celle de leurs enfants.

Joseph aurait pu avoir la vie plus facile. Né à Château-Richer, le ciel voulut qu'il soit le troisième fils de Clément et de Marie-Anne Provost. En plus d'exploiter sa concession à Château-Richer, aux limites de Sainte-Anne, son père occupait également la fonction de charretier pour les prêtres du séminaire de Québec. Joseph ne pouvait pas espérer s'y établir ni demeurer sur la terre familiale pour y vivre de ses fruits. Cette prérogative appartenait plutôt à son frère aîné, Clément. Il ne pouvait pas non plus espérer exploiter une concession voisine, puisqu'elles étaient déjà occupées par des familles depuis deux ou trois générations. A l'époque, même si la population de la Nouvelle-France était peu nombreuse (18,500 en 1715), les grandes terres devenaient vite insuffisantes pour nourrir ces familles nombreuses et c'est souvent par obligation que l'émigration vers des lieux moins cléments se faisait pour les plus jeunes. Joseph Langlois s'installe donc dans le cinquième rang de Saint-Vallier, aux limites de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, vers 1736, peu de temps après son mariage avec Rose Gagnon, le 11 juillet 1735, à Château-Richer. Il suivra donc le mouvement de son époque et c'est avec quelques-uns de ses compatriotes et voisins qu'il aspire à un monde meilleur, de l'autre côté du fleuve.

Le vent frisquet sort Joseph de sa rêverie et l'exhorte à regagner la ferme où attend Clément, en train de se préparer à affronter un autre hiver canadien. Mais au lieu de le trouver à vaquer à ses occupations de la ferme, son fils Clément est au chevet de sa femme Josèphe, une femme de santé fragile qui s'est alitée encore une fois et qui lutte contre la fièvre. Les enfants, inquiets, évitent de faire du bruit et sont aux aguets, au pied du lit. A trente-quatre ans, Josèphe a déjà eu sept grossesses mais ses deux plus vieilles ainsi que ses deux plus jeunes, sont décédés en bas âge. Survivent trois enfants, deux filles et un garçon âgés de deux à six ans. Clément se doute que le bébé qu'elle porte n'est pas étranger à son malaise. Quand Josèphe se rendort, Clément demande à son père de le remplacer au chevet de sa femme et retourne voir aux bêtes. Inquiet il se dit que du repos va sûrement lui faire du bien, convaincu que le malheur a assez frappé. Pour sa part, le grand-père Joseph se voit obligé de prendre en charge l'ordinaire de la maison pour le reste de la journée. Il se débrouille pour nourrir les enfants qui, pour une fois, devront se contenter de pain avec un peu d'eau. Dès que son fils rentre de l'étable, les deux hommes partagent leur inquiétude croissante.

- Elle est fragile ta Josèphe, mon Clément, j'espère que le Bon Dieu va nous la laisser ! Qu'est-ce qu'on va faire, s'il décide de venir la chercher ?

Cette remarque de Joseph n'est pas très rassurante. En réalité, Josèphe est sortie de ses précédentes grossesses complètement épuisée. Ses accouchements difficiles et les hémorragies qui ont suivi l'ont vidée de toute son énergie. A la naissance d'Augustin, son dernier enfant, qui n'a vécu que trois jours, le curé Bédard est même venu administrer sa paroissienne et malgré son odeur de sainteté, il a insisté pour lui faire avouer ses péchés avant de la faire communier et de lui administrer la grâce de l'extrême-onction. Quelques jours plus tard, son corps a été à nouveau atteint de la fièvre. Au lieu de garder le lit, elle s'est levée pour vaquer à ses occupations, continuant d'user ses forces jusqu'à l'épuisement total.

Mais le bon Dieu aime ses enfants en leur envoyant des épreuves. Du moins, c'est la croyance du temps. Malgré une neuvaine à la bonne Sainte-Anne, la mère de Marie, à peine quelques semaines plus tard, le lundi 15 décembre 1777, ayant épuisé toutes ses forces pour lutter contre la maladie, Josèphe rend son dernier souffle, laissant ainsi dans le besoin ses trois enfants et son mari Clément ainsi que son beau-père Joseph. A ses pieds Clément, incrédule, supplie tout haut :

- Non, meurs pas ma Josèphe... laisse-moi pas tout seul avec les enfants !

<sup>1</sup> L'épidémie durera presque un an et décimera une grosse partie de la jeune population du Bas-Canada.

Mais sa femme a déjà quitté le monde des vivants et Clément doit se faire à l'idée que c'est fini. Son père essaie de le consoler en lui disant que sa femme est sûrement avec la Sainte Vierge et les saints au paradis mais Clément, pour l'heure du moins, a de la peine à s'imaginer sa Josèphe autrement que bien en vie et debout dans la cuisine. C'est la consternation dans le rang. La nouvelle se répand de voisin en voisin comme une traînée de poudre.

- La Josèphe à Clément est morte. Ah ! Ces pauvres enfants ! Qu'est-ce qu'il va bien leur arriver ?

Un voisin est allé informer le curé du décès de sa paroissienne. Ce dernier s'empresse aussitôt de faire sonner le glas par le bedeau. A la maison, des voisines charitables vont laver le corps de la défunte et la revêtir de sa robe du dimanche avant de la coucher sur les planches, pour la veillée funèbre. Le reste de la journée et durant toute la soirée, les paroissiens viendront partager leur pitié et leurs condoléances avec Clément et son père Joseph, désormais très démunis. De leur côté, les enfants ne comprennent pas trop ce qui se passe et la petite Marie-Jeanne âgée de cinq ans qui n'arrête pas de pleurer, semble la plus dérangée des trois. N'ayant pas encore l'âge de raison, tout ce remue-ménage inhabituel finit par les inquiéter et c'est par charité chrétienne que la femme de Joseph Gagnon, la voisine, insiste pour que les enfants l'accompagnent chez elle, le temps des obsèques.

La veillée funèbre s'organise. La femme de Pierre Gagnon, s'est déjà installée aux chaudrons, aidée de Madeleine la femme de Jean-Baptiste Laflamme. En peu de temps, l'odeur de la mort est remplacée par les bonnes odeurs de cuisson et de pâtisserie. Ensemble, les deux femmes préparent le repas pour les paroissiens qui ne tardent pas à s'amener pour la *visite au corps*, bien décidés à passer la nuit à prier et à célébrer. A tout moment Clément, incrédule devant la mort de sa femme, s'approche de son corps et prie Dieu qu'elle ne soit qu'endormie. Le vieux Joseph pour sa part dans son coin, fume sa pipe tranquillement, le visage triste, perdu dans ses pensées envahies par un sentiment d'insécurité. Près du corps, on n'a pas aussitôt terminé de dire un chapelet qu'une vieille fille trouve le tour d'en partir un autre, mobilisant ainsi les visiteurs qui, résignés, passent ainsi la nuit en prières.

Au matin, le curé Bédard arrive pour la cérémonie de la levée du corps. Il apporte avec lui une boîte de bois<sup>1</sup>. Les femmes, qui sont vêtues de noir, devêtissent la morte pour la placer dans une étoffe qu'elles prennent soin de coudre<sup>2</sup>. Les moyens de Clément sont modestes. En effet, il ne peut se payer un cercueil chaque fois que meurt un membre de sa famille. Le prix en est trop élevé. Donc, le corps de sa Josèphe est déposé dans la boîte de bois, elle-même hissée sur le traîneau auquel est attelé un cheval sur lequel on a jeté une couverture noire en guise de deuil. Dès que le traîneau arrive à l'église, les paroissiens qui formaient un triste cortège hissent la boîte sur leurs épaules pour pénétrer dans le temple suivis des membres de la famille. La femme de Joseph Gagnon a préféré demeurer à la maison pour garder les enfants qu'elle souhaite soustraire à ces mauvais instants. D'ailleurs au contact de ses propres enfants, ils ont vite oublié leur mère et leurs figures ont retrouvé leur sourire.

Après la messe funèbre, le corps de Josèphe est apporté au cimetière, situé tout à côté de l'église. Seuls les témoins assistent à l'enterrement. Les autres rentrent chez eux ou retournent chez Clément pour partager son deuil encore quelque temps. En raison d'une température clémente en ce début d'hiver, le bedeau a pu creuser une fosse de trois pieds de profond ce qui est suffisant pour que les coyotes ne puissent extirper le cadavre de son trou. On y dépose le corps de Josèphe après l'avoir sorti de la boîte qui sera récupérée. D'ailleurs, la fabrique ne compte que deux boîtes de format différent : une pour les enfants et une autre pour les adultes. Quelques pelletées de terre finissent d'ensevelir le corps de Josèphe Dupont. Son mari Clément est désormais veuf et père de trois enfants.

\* \* \*

Un autre hiver pénible qui s'annonce. Les enfants réclament de l'attention et de quoi manger. La maison est désorganisée. Par charité chrétienne ou par solidarité, difficile à dire, Marie-Rose Dubé, la nouvelle épouse de Jacques, le frère de Clément, vient faire un peu d'ordinaire de temps en temps, histoire de décrocher les enfants et les vêtements de la famille. Lorsqu'elle arrive, tous les yeux se tournent vers la crémaillère d'où émanent bientôt des odeurs bienfaisantes de nourriture. Clément et Joseph doivent se débrouiller pour subsister. Heureusement que la chasse aux lièvres est bonne. En effet, il ne se passe pas une journée sans que les collets ne livrent une prise ou deux. Cependant, l'absence de femme au foyer crée un vide terrible et les enfants, c'est évident, manquent leur mère.

L'hiver est long. Comme si un malheur n'arrivait jamais seul, un mardi matin, le 11 mars de l'an 1778, il frappe à nouveau. Dès son réveil, le vieux Joseph a peine à se lever. Il souffre de la fièvre et les étourdissements le forcent à rester au lit. Au lieu de s'améliorer son mal empire tant et si bien que Clément accourt chez le voisin Joseph Gagnon pour lui demander d'aller chercher le curé. Environ deux heures plus tard, arrive le curé Bédard avec son eau bénite et les saintes espèces pour administrer les derniers sacrements à son paroissien. Mais le mal dont Joseph est atteint évolue si rapidement que le curé ne pourra que lui administrer le sacrement de pénitence. Le curé n'a pas terminé sa céré-

<sup>1</sup> Cercueil

<sup>2</sup> Suaire ou linceul

monie que Joseph s'endort paisiblement pour ne plus jamais se réveiller. En plus de pleurer leur mère, les enfants viennent de perdre leur grand-père, sur qui ils avaient appris à compter. Sa vie aura duré 68 ans et 10 mois.<sup>1</sup>

Clément, la mort dans l'âme, procède aux obsèques de son père dont le corps, dès le lendemain, ira rejoindre celui de Rose Gagnon sa bien-aimée. Son ami de toujours, Pierre Bono dit Labécasse assiste aux funérailles comme la plupart des paroissiens, tous des pionniers de la première heure, sur le cinquième rang. Comme il est le seul à pouvoir signer son nom, l'ayant déjà fait à plusieurs reprises lorsque Joseph a eu besoin d'un témoin, il signe l'acte de décès le coeur serré, avec Jean-Baptiste Daviau, un autre de ses amis proches. Le ciel est exigeant. La foi de Clément est mise à rude épreuve. Le jeune cimetière de Saint-François-du-Sud compte déjà quatre de ses enfants, en plus de sa femme, de sa mère, et maintenant son père. Tous sont morts en deçà de quelques années seulement. C'est sans compter sa belle-soeur, Marie Théberge, la femme de son frère Jacques, morte un an et demie plus tôt à l'âge de 26 ans. Eux qui pleuraient déjà leur deuxième fille, Marie-Louise, morte à un an de la picote. Décidément, la famille avait son lot de morts et de visites au cimetière.

*« Le peuple de la Nouvelle-France vit ainsi en contact presque permanent avec la mort, qui se trouve au coeur de sa vie. Il assure le triomphe de la vie en intégrant la mort dans ses actes et dans sa pensée de chaque jour. »*

**Clément Langlois --- Rose Kemmeur Laflamme**  
**Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**  
**9 janvier 1781**

Le temps est radieux et froid en ce mardi 9 janvier de l'an 1781. L'attelage est fin prêt. A 43 ans, veuf depuis 3 ans déjà, Clément Langlois a revêtu ses plus beaux habits du dimanche puisqu'il se rend à l'église pour épouser Rose Kemmener<sup>3</sup>, la fille de Jean-Baptiste et de Marie-Louise Poulin, une belle fille rondelette de 24 ans qu'il fréquente depuis peu et qui accepte de prendre sa maison en charge, malgré son jeune âge et la lourdeur de la tâche. Elle devra, en effet, s'occuper des trois enfants issus du précédent mariage de Clément avec Josèphe Dupond. Cinq jours plus tôt, le couple s'était rendu à Saint-Vallier, chez J.B. Riverin, le notaire de la Côte du Sud pour signer leur contrat de mariage. Peu après, ils s'étaient rendus au presbytère, rencontrer le curé Pierre-Laurent Bédard, pour le sacrement de pénitence, de façon à se préparer à recevoir le sacrement de l'eucharistie, le jour de leur mariage.

Clément a eu de la difficulté à se remettre de la mort de sa Josèphe. Cependant, grâce à la générosité de son frère Jacques et de sa femme Marie-Rose, qui ont accepté de prendre les trois enfants en charge, après la mort de leur grand-père, il a pu surmonter son épreuve. Presque toute sa famille décimée par la maladie. Mais doué d'une force de caractère hors du commun ainsi que d'une foi inébranlable, Clément a survécu à ses malheurs et c'est le coeur joyeux aujourd'hui, qu'il se rend à l'église, prendre femme pour la seconde fois.

L'hiver est propice aux mariages. Ainsi, les parents et les amis, libérés des travaux des champs, peuvent se joindre aux futurs époux et célébrer avec eux ce passage de la jeunesse à l'âge adulte. Car Rose, à 24 ans, montera à l'autel pour la première fois. Le cortège de carrioles, remplies de parents et d'amis s'ébranle donc en direction du vil-

<sup>1</sup> *Le douze mars mil sept cent soixante dix huit par nous Soussigné Curé de St-François Rivière du Sud a été inhumé dans le Cimetière de cette paroisse Joseph Langlois veuf de Marie Gagnon, décédé le jour précédent âgé d'environ Soixante Douze ans, après avoir reçu le sacrement de pénitence vue l'évolution subite l'Emporta sans pouvoir recourir à d'autres sacrements. Étaient présents Jean Gagnon, Bte Daviau et Pierre Bono qui ont signé avec nous*

*Pierre Bono jb Daviau x Bédard, ptre*

<sup>2</sup> André Lachance dans « Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France » p. 203

<sup>3</sup> Kemmener, Quemeneur ou Kemmeur dit Laflamme. Les actes confondent souvent ces trois noms.

lage. A son passage, d'autres carrioles grossissent le cortège jusqu'à l'église de St-François-de-la-Rivière-du-Sud où les attendent le curé et les servants de messe. Jean-Baptiste, le père de la mariée, accompagne sa fille aînée, sa Rose, jusqu'à l'autel. Il est convaincu que sa fille a trouvé un bon parti. Clément Langlois, à 43 ans, est un habitant bien établi. Il n'a donc pas hésité une seconde avant de lui donner *la main* de sa fille aînée. La mariée pour sa part, est vêtue sobrement et porte un voile sur sa tête. Les témoins, Jacques, son frère et son cousin Joseph Gagnon occupent les premiers bancs.

La cérémonie est sobre mais chaleureuse. Le curé Bédard, revêtu de « *l'aube, de l'amict et de son étole croisée* » de couleur blanche, se rend dans la nef, là où se trouvent, les futurs époux, accompagné d'un enfant de chœur qui porte le Rituel et vérifie s'il n'y a pas d'opposition au mariage. Dans l'église, personne ne bouge et tous sont à l'écoute, au cas où un paroissien oserait se prononcer. Mais personne ne s'oppose et le curé accepte donc de conférer, aux futurs époux, le sacrement de mariage.

Dans son sermon, il exhorte les nouveaux époux à user de patience et d'indulgence l'un envers l'autre et à se soutenir mutuellement. Les époux sont invités à « *suivre l'exemple du Christ et de l'Église, la femme devant s'identifier à l'Église et être soumise à son mari comme l'Église l'est au Christ.* » Il leur demande de ne jamais se laisser aller à des « actions contraires à la pudeur et à la modestie chrétiennes »

Lors de l'échange des consentements, tous les paroissiens se surveillent les uns les autres afin que personne *noue l'aiguillette*, c'est à dire, ne fasse un noeud à une ficelle, car le marié pourrait alors être frappé d'impuissance. Puis le curé bénit les anneaux que les mariés se passent au doigt. Par ce geste, le mariage est officiellement conclu. Ensuite, les mariés s'agenouillent devant le balustre et entendent la messe avec beaucoup de piété, de religion et de modestie, dit le rituel.

**Après l'*ite missa est*, les témoins sont invités à signer le registre de la paroisse, avec les mariés.**

*Le neuf de janvier mil sept cent quatre vingt un, après la publication de trois bans de mariage faite aux prônes des messes paroissiales pour trois dimanches et fêtes consécutifs entre Clément Langlois veuf de Marie Josèphe Dupont, de cette paroisse d'une part Et Rose Kemmener fille de Jean-Baptiste Kemmener et de Madeleine Gagnon, les père et mère de cette paroisse d'autre part, sans qu'il se soit découvert aucun empêchement au dit mariage, je soussigné, curé de St-François Rivière du Sud ai reçu leur mutuel consentement de mariage par paroles de présent et leur ai donné la bénédiction nuptiale suivant le cérémonial prévu par la sainte Église notre mère et ce, en présence des parents et amis qui ont servi de témoins à savoir du côté de l'époux, Jacques Langlois, frère, Joseph Gagnon, cousin. Et du côté de l'Épouse Jean Bapt. Kemmener père, Joseph Kemmener frère, Jean Gagnon et Michel Gagnon oncles, et quelques autres dont les uns ont signé, les autres ont déclaré ne savoir signer, ainsi que l'époux et l'épouse.*

*Victoire Kemmener – Pierre Grane – Marie Joseph Dupont -- Bédard, ptre*

Chez les parents de la mariée, on a tué le cochon. Dans le monde paysan, un « *milieu rude ou la vie quotidienne est souvent difficile, les occasions de fêter sont plutôt rares ; on profite donc de toutes celles qu'on a. Un mariage est l'événement idéal pour festoyer. D'autant plus que non seulement toute la parenté y est invitée, mais aussi tout le voisinage* <sup>1</sup> ». En général, personne ne se fait prier pour participer à la fête. Et ainsi, le reste de la journée et durant toute la nuit, les invités vont boire, manger, chanter et danser. Chez les Kemmener, plusieurs ont du talent pour la musique et les violoneux se relaient sans cesse pour ne pas briser l'atmosphère alors que d'autres battent la mesure avec des cuillères. L'ambiance est chaleureuse et avec les heures qui défilent, plusieurs hommes dépassent la mesure et pêchent par intempérance. Quelques-uns termineront même la nuit dans la grange, pour cuver leur vin.

Clément<sup>2</sup> et Rose sont les derniers à quitter. Trois jours plus tard les trois enfants de Clément, soit François-Grégoire, Jeanne et Christine, retrouvent ainsi leur foyer paternel, après une absence de trois ans.

\* \* \*

<sup>1</sup> André Lachance dans « Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France » p.100

<sup>2</sup> Sept enfants sont nés du premier mariage de Clément Langlois avec Josèphe Dupont dont quatre ne survivront pas au-delà de la première année. Le second mariage avec Rose Kemmener verra naître quatorze enfants dont quatre fils, soit Charles, Antoine, Jean-Baptiste et Jacques qui contribueront à perpétuer le patronyme Langlois. Quant à l'ancêtre de l'auteur, il s'agit de Charles Langlois qui épouse Françoise Boivin à Saint-Vallier le 18 janvier 1819. Clément Langlois vivra des jours tranquilles jusqu'à sa mort à Saint-Vallier le 20 août 1823. Son corps repose au cimetière de Saint-Vallier. Rose le suivra 4 ans plus tard. Premier fils survivant du couple, Charles Langlois héritera de la terre familiale de Saint-François du Sud. Son histoire et celle de sa famille sera racontée dans le prochain chapitre à paraître dans le bulletin Le Langlois de décembre 2013.

## Marie Langlois Juchereau et Noël Langlois

# Un lien de parenté ?

Par Michel Langlois, no. 8

Un Langlois de Montmagny a récemment formulé l'hypothèse qu'il pourrait y avoir un lien de parenté entre Marie Langlois, épouse de Jean Juchereau de Maure et Noël Langlois. Pour ceux qui sont moins familiers avec la généalogie des Langlois, rappelons que l'ancêtre Noël Langlois se disait originaire de Saint-Léonard diocèse de Sées en Normandie. Il faut savoir que ce Saint-Léonard qu'on a identifié avec Saint-Léonard-des-Parcs n'est situé qu'à une trentaine de kilomètres de Tourouvre-au-Perche. Or, Jean Juchereau de Maure qui a épousé Marie Langlois venait de Tourouvre-au-Perche. Malheureusement, le mariage de Jean de Maure et de Marie Langlois n'ayant pas été retrouvé, nous ne connaissons pas le nom des parents de cette Marie Langlois. Rappelons que Jean Juchereau et elle vinrent s'établir au pays en 1643 et qu'ils étaient amis du seigneur Robert Giffard de Beauport.



**Michel Langlois n°8**  
**Généalogiste, archiviste**  
**et auteur**

de Marie Thurin. Assiste à ce baptême un Guillaume Langlois.

De 2002 à 2006 avec l'aide de fonds du Ministère du Patrimoine du gouvernement du Canada un groupe de chercheurs français a compilé les registres d'état civil du Perche et bon nombre d'actes notariés. Pour en avoir le cœur net, j'ai eu la curiosité de faire le relevé dans ces documents des actes concernant les Langlois. Je m'attendais à en trouver beaucoup, car il y a en Normandie de nombreux Langlois. Mais ce n'est pas le cas au Perche. Il y en a, mais très peu, et malheureusement aucun ne nous éclaire concernant Noël Langlois. Voici donc ce que j'ai relevé.

Je me suis d'abord attardé à y repérer des Guillaume. Il y en a seulement deux qui n'ont rien à voir avec le nôtre, c'est-à-dire le père de Noël Langlois. Rappelons que notre Guillaume a épousé Jeanne Millet vers 1600 ou même auparavant. Or, le premier Guillaume dont nous relevons le nom au Perche est Guillaume Langlois, époux de Madeleine Gaignon qui le 31 août 1649, est parrain de Guillaume Du Bouley à Tourouvre-au-Perche. On dit ce Guillaume Langlois résidant de Tourouvre.

Toujours  
à Tourouvre, le  
6 mai 1671 a  
lieu le baptême



**Le Perche attire les francophones d'Amérique à la recherche du pays de leurs ancêtres.**

Par contre, le document le plus ancien dans les registres paroissiaux du Perche où apparaît le nom d'un homme Langlois date de 1633. Louis Langlois et Simone Delisle font baptiser à la Chapelle-Montligeon le 11 mai 1633 une fille prénommée Louise.

La présence des Langlois au Perche s'avère donc assez tardive puisque par la suite le document le plus ancien concernant un Langlois est celui de 1649 mentionné plus haut. Il faut attendre ensuite dix années avant de retrouver un autre Langlois dans les registres. Il s'agit de François Langlois dont l'épouse Anne Bourrot est inhumée à la Chapelle-Montligeon le 4 février 1659. En 1660 le 20 février 1660 un François Langlois est parrain de Marie Truflault à cette même Chapelle-Montligeon. Toujours en 1660 et encore à la Chapelle-Montligeon un Jean Langlois est parrain, le 17 juillet de Jean Mahey.

L'année suivante, le 25 septembre 1661, c'est sans doute ce même Jean Langlois qui épouse à La Chapelle-Montligeon Marguerite Guérin. Malheureusement, la filiation de ce Jean Langlois n'est pas inscrite. Mais comme nous sommes en 1661, cette filiation ne nous aurait guère aidés dans nos recherches. Les actes concernant par la suite des Langlois sont en général les baptêmes des enfants de ce couple. Ainsi, le 17 juin 1668 à la Chapelle-Montligeon est baptisé leur fils Louis, le 13 décembre 1669, leur fils Jean, le 30 octobre 1670, leur fils Michel et le 15 février 1672, et leur fille Marguerite en 1675.

Fait étonnant, le 5 janvier 1665 a lieu à la Chapelle-Montligeon la sépulture de Marguerite Guérin, épouse de Thomas Langlois. Ce Thomas Langlois avait-il épousé une Marguerite Guérin, tout comme Jean Langlois ?

Je n'ai pas investigué plus avant dans cette région du côté masculin. Du côté féminin, les résultats ne sont pas meilleurs, même si les actes sont plus anciens, mais il y en a seulement cinq où nous relevons le nom Langlois.

À Mortagne-au-Perche, le 15 mars 1602 est baptisé Pasquier Brosse, fils de Pasquier Brosse et de Rogère Langlois, et les mêmes font baptiser Madeleine Brosse le 4 mars 1604. Le 21 juillet 1619 à la Chapelle-Montligeon est baptisée Mathurine Langlois, fille de Thomas Langlois et d'Anne Goron. Le 31 juillet 1619 à la Chapelle-Montligeon est baptisé Sainte Bernard dont la marraine est Jeanne Langlois. Il faut attendre ensuite 1633 pour le baptême de Louise Langlois à la Chapelle Montligeon, fille de Louis Langlois et de Simonne Delisle. Et enfin, une Marie Langlois est marraine le 2 décembre 1642 à Trinité-sur-Avre de Louise De La Noé.

## Dans les contrats notariés relevés la manne s'avère encore plus pauvre

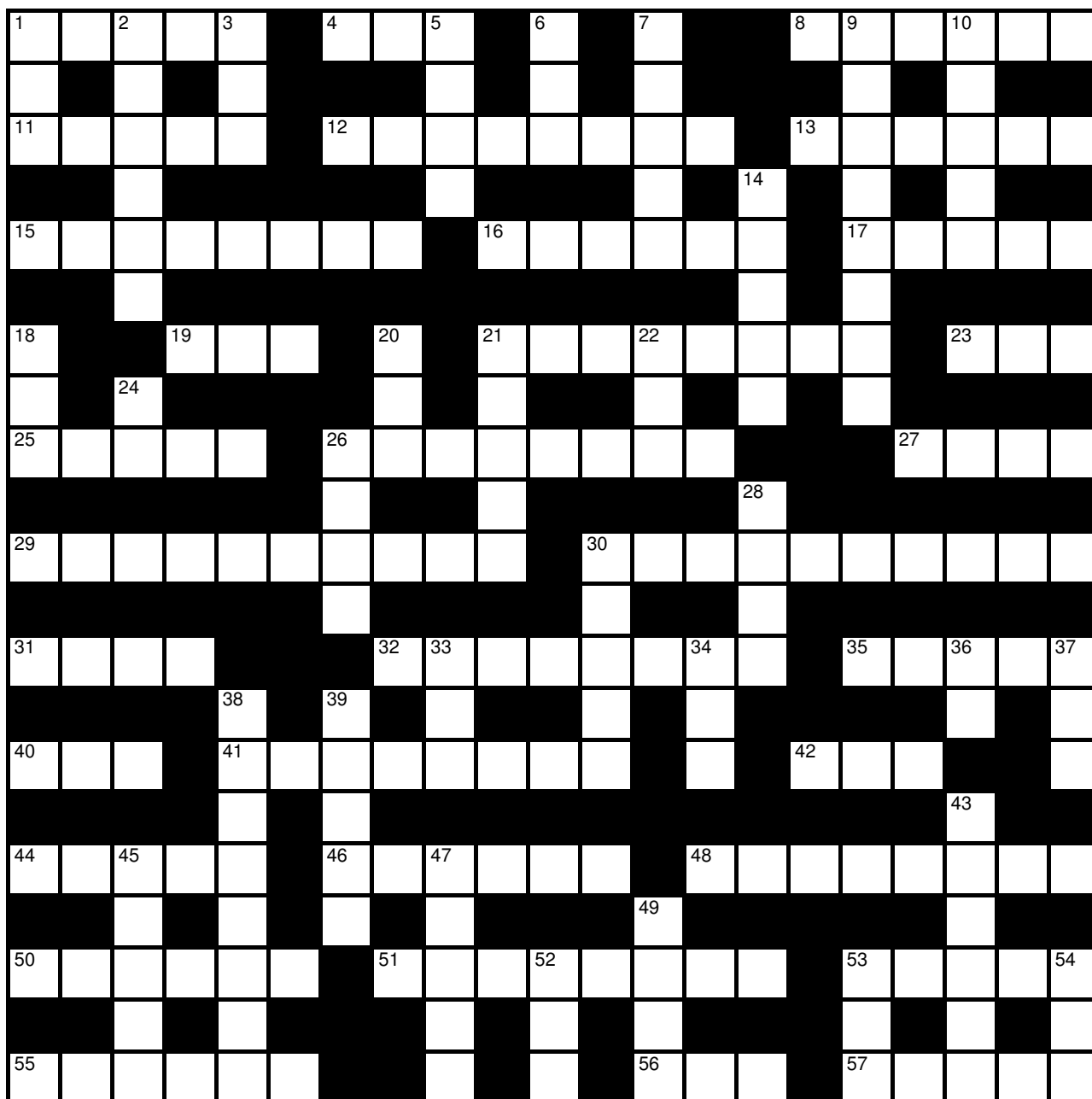
Nous trouvons l'acte de Vente à Mortagne-au-Perche d'une maison par Jean Gauberge et Julianne Brosse, Pasquier Brosse et Rogere Langlois le 7 novembre 1625. Un Richard Langlois de la paroisse de Rouessey est témoin le 10 avril 1625 à une procuration à Mortagne-au-Perche. Il faut attendre ensuite 50 ans avant de voir paraître le nom Langlois à un acte et c'est celui de Guillaume Langlois qui le

24 novembre 1675 est témoin à Tourouvre au partage et à la succession de Pierre Turgeon. Ce Guillaume Langlois est laboureur et réside à Malétable. Ce même Guillaume Langlois qui sait signer est l'époux de Marie Thurin. Il y a une vente le 25 novembre 1675. Le premier décembre 1675, Marie Thurin ratifie l'acte de vente précédent.

Voilà donc tout ce que nous révèlent au sujet de Langlois les actes d'état civil des différentes paroisses du Perche et les actes des notaires de la période qui nous intéresse. Je ne crois donc pas que ce sera de ce côté que nous retracerons notre Noël Langlois ou son père Guillaume.



# La Grille du Bulletin



## Horizontalement

- 1 Grand-père
- 4 Pronom personnel
- 8 Bâtiment destiné à loger du bétail
- 11 Pronom personnel féminin pl.
- 12 Lieutenant général des armées en Nouvelle-France
- 13 Il fut président des Langlois d'Amérique
- 15 Ils ont joué un rôle important dans l'histoire du Québec
- 16 Privation
- 17 Élan, croissance
- 19 Venus au monde
- 21 Régions rurales
- 23 Après le prénom
- 25 Les vieillards s'en servent parfois
- 26 Patronyme connu
- 27 Les premiers colons y ont posé le pied
- 29 Liste des ancêtres
- 30 Ils ont traité avec les coureurs des bois
- 31 Nouveau-né
- 32 Les premiers colons les craignaient
- 35 Religion
- 40 Boisson
- 41 Petit livre littéraire
- 42 Contraire du bien
- 44 Précède la fête de Noël
- 46 Imprégné d'un liquide
- 48 Point de départ de plusieurs ancêtres
- 50 Fondé par Champlain en 1608
- 51 Robert Giffard y règne en seigneur
- 53 Animal de trait aux premiers temps de la colonie
- 55 Médicament
- 56 Pronom personnel
- 57 D'autrefois

## Verticalement

- 1 Mâle de l'ânesse
- 2 Nos ancêtres y ont été baptisés
- 3 Emblème du Québec
- 5 Naturel
- 6 Grande étendue d'eau douce
- 7 Avec elle la famille perd son nom
- 9 Ils ont Noël Langlois comme ancêtre
- 10 Les anciens canadiens en prenaient rarement
- 14 Duc qui s'est illustré en Nouvelle-France
- 18 Arme des iroquois
- 20 Enleva la vie
- 21 Grand mammifère carnassier
- 22 Souverain d'un pays
- 24 Période
- 26 Prénom masculin
- 28 Dans la bouche du cheval
- 30 Divertit
- 33 Ne bouge pas
- 34 Entourée d'eau
- 36 Article
- 37 Contraire au bien
- 38 Ville-Marie
- 39 Arme à feu portative comportant un long canon
- 43 Premier colon
- 45 Fait de sortir du sommeil
- 47 Transmis pas son testament
- 49 Plusieurs Langlois sont issus de sa lignée
- 52 Abimé
- 53 Serpent
- 54 But

Solution dans l'Info Langlois de mars 2013

# Langlois Quiz

Voici un petit quiz amusant qui vise à tester votre mémoire. L'équipe de l'Info Langlois et du bulletin Le Langlois fait des pieds et des mains pour intéresser ses lecteurs, par conséquent, vous remarquerez au fil des prochains numéros de la nouveauté au niveau du contenu. Le conseil d'administration a approuvé l'idée d'offrir aux membres la possibilité de participer à un concours leur permettant de se mériter la gratuité d'une cotisation annuelle par tirage au sort de ceux qui auront répondu au petit quiz offert dans le bulletin. Le tirage aura lieu à l'assemblée annuelle. Les réponses aux questions se trouvent soit dans les deux derniers bulletins (n°26 et 27), soit dans le bulletin souvenir du 25<sup>ième</sup> anniversaire ou dans les numéros de l'Info Langlois de la dernière année. Rappelons qu'on peut se procurer les numéros manquants auprès du magasinier (voir page 2). Les réponses (photocopie des pages ou transcription des réponses sur une feuille à part) devront être expédiées à l'éditeur. Vous pouvez même faire parvenir vos réponses par courriel à michel\_langlois@videotron.ca. On trouve les coordonnées de l'éditeur en page 2 du présent numéro.

Bonne chance à tous !

Lors de leur visite à Sherbrooke en août 2011, les Langlois d'Amérique ont eu la chance de rencontrer une riche commerçante de Lennoxville qui avait rendez-vous avec le directeur de l'Université Bishop's pour y inscrire sa fille Helen. De qui s'agissait-il ?

Mary O'Malley	« »	Grace Thompson	« »
Geraldine Mollins	« »	Carmen Galt	« »

Trois amis de Saint-François-du-Lac ont combattu aux côtés des Américains lors de l'invasion de 1775. Malheureusement pour eux, la tentative des Bastonnais n'a pas réussi et deux d'entre eux ont dû s'expatrier aux États-Unis. Parmi les personnalités suivantes, lequel ne faisait pas partie du trio d'amis ?

Joseph Gill	« »	Nicolet Trigane-Lafèche	« »
Joseph Despins	« »	Joseph Traversy	« »

On associe presque toujours Marie Pontonnier avec une histoire de mariage annulé pour cause de maléfice ayant causé l'impuissance. Marie épousera trois mois plus tard Pierre Martin qui sera tué par les iroquois. Qui épousera-t-elle en troisième nocces ?

Nicolas Langlois	« »	Pierre Langlois	« »
Honoré Langlois	« »	Noël Langlois dit Traversy	« »

Les Traversy de Pierreville sont tous issus du mariage du petit-fils de Noël Langlois et Françoise Niquet. Qui était la mère de ce petit-fils de Noël Langlois ?

Aymée Caron	« »	Geneviève Niquet	« »
Amanda Parent	« »	Geneviève Parent	« »

Noël Langlois dit Traversy fut mandaté par l'intendant Rocquart pour explorer la région du haut de la rivière Saint-François, ce qui l'amena en juillet 1742 dans la région de Sherbrooke. Dans son rapport à l'intendant, quel nom a-t-il donné à la région explorée ?

Les Trois Chûtes	« »	Sherbrooke	« »
Les Trois Fourches	« »	Le Haut Saint-François	« »

Quand il revient de la Messe de Minuit à Saint-François du Sud avec Rose sa fille Marguerite et le bébé Clément, Joseph Langlois trouve l'homme engagé complètement ivre, ayant bu trop de bagosse. Quel était le nom de cet homme engagé ?

Jean Bassot dit Lalancette	« »	Pierre Pépin dit Laforce	« »
Joseph DuGrenier dit Perron	« »	Jean Talbote dit Gervais	« »

Ayant vaincu les Français, Sa Majesté britannique imposa aux habitants de la Nouvelle-France de prêter serment d'allégeance au Roi d'Angleterre. En 1763, la cour de Londres promulguait quelle appellation pour les habitants de la Nouvelle-France ?

Canadiens-français	« »	Canadiens	« »
Québécois	« »	Bas-canadiens	« »

En 1735, les habitants de Saint-Vallier et Saint-François-de-la-Rivière du Sud sont presque tous issus des mêmes paroisses. Quelle paroisse ne fait pas partie de cette liste ?

L'Île d'Orléans	« »	Beauport	« »
Château-Richer	« »	Armagh	« »

La première église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fut construite tellement près de la rive qu'on dut la démolir et la reconstruire plus haut l'année suivante. On peut se rendre aujourd'hui sur les lieux de sa construction où est érigé un petit monument. En quelle année fut construite la première église ?

1719	« »	1724	« »
1729	« »	1734	« »

De 1715 à 1754, c'est véritablement l'âge d'or de la Nouvelle-France. Grâce à l'immigration massive et à l'effort collectif des canadiens-français qui fondent des familles nombreuses, à combien s'élève la population du pays en 1754 ?

18 500	« »	39 000	« »
58 000	« »	85 000	« »

# Pointe-aux-Anglais et Rivière-aux-graines **DES LANGLOIS DE LA CÔTE-NORD**

par Michel Langlois n°8

## **Avant-propos**

En me documentant pour écrire ma troisième saga dont l'action se passe à Anticosti, j'ai mis la main sur le volume de l'abbé Victor-Alphonse Huard intitulé *Labrador et Anticosti*. En le lisant je suis tombé sur deux passages où il était question de Langlois. J'ai donc voulu en connaître plus sur ces Langlois afin de vous en faire part dans les pages de notre bulletin.

Mes recherches subséquentes sur internet m'ont permis de découvrir le site de Pointe-aux-Anglais et également celui très intéressant de Gaetan Henley sur la Rivière-aux-Graines. On y relève des renseignements sur les Langlois qui ont habité à cet endroit et en sont les pionniers. Une recherche très poussée sur ces Langlois a été réalisée par madame Noëlla Reid de Montréal une descendante de Fabien Langlois dont il est fait largement mention par monsieur Henley. J'ai donc communiqué avec eux et obtenu l'autorisation d'utiliser les renseignements généalogiques qui accompagnent mon article concernant les Langlois. Madame Reid en particulier a fait une excellente recherche sur ces Langlois et pour ceux qui seraient intéressés à connaître plus en détails les antécédants de Fabien Langlois de Rivière-aux-Graines et de son fils Marcel, vous trouverez le fruit de son travail sur son site web aux deux entrées mentionnées à la fin de cet article.

Madame Reid m'a signalé qu'un article de Janik Langlois, que j'avais déjà consulté par ailleurs, a paru dans la revue Saguenayensia en 1994 sur Fabien Langlois. Elle précise qu'on y relève des erreurs. Fabien Langlois n'est pas décédé un mois après son épouse, mais bien le 15 août 1891 et sa fille Jane, l'épouse de Philorum Poulin demeurait à Rivière-aux-Graines et non à Caraquet, de même qu'Adélaïde l'épouse d'Étienne Mercier ne vivait pas à Princeville mais bien à Rivière Moisie et enfin Élisabeth, l'épouse de Georges Deschênes, vivait à Price et non sur la Côte Sud.

Je remercie madame Reid de ces précisions et également de m'avoir autorisé à utiliser ses renseignements sur les Langlois pour les fins de mon article.

## **LA CÔTE-NORD**

Des villages ont commencé petit à petit à voir le jour sur la Côte-Nord vers 1850. Ils ont été tout naturellement peuplés en majorité, par des pêcheurs venus, soit de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine ou de l'Acadie. Le hasard de mes lectures m'a permis de faire la connaissance parmi eux en particulier de Langlois, qui ont joué un rôle important dans leur village respectif. Leur histoire n'est pas banale, voilà pourquoi j'ai pensé vous les faire connaître dans les lignes qui suivent.

## **POINTE-AUX-ANGLAIS**

Entre Sept-Îles et Baie-Comeau se trouve la ville de Port-Cartier dont l'immense territoire englobe divers petits villages et parmi ceux-ci la Pointe-aux-Anglais située à dix kilomètres de Rivière-Pentecôte, mais à quatre-vingt de Port-Cartier. Ce petit hameau compte quelques résidences principales, des chalets et une église le long de la route 138 donnant accès au littoral. Une des richesses de cette église est son chemin de croix dont les stations ont été sculptées par l'artiste réputé que fut Médard Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli.

Cette localité doit son nom à un événement fort important de notre histoire. En 1711, parti d'Angleterre pour venir s'emparer de la ville de Québec, ce qu'elle serait sans doute arrivée à réaliser facilement, une flotte importante commandée par l'amiral Walker était en route vers la cité de Champlain quand, dans le golfe Saint-laurent, elle fut prise dans un épais brouillard. Huit des vaisseaux de la flotte allèrent s'échouer sur les récifs de l'Île-aux-Œufs. Sept cent cinquante soldats et trente-cinq femmes se noyèrent. Sur

la rive nord, opposée à ces récifs, une pointe s'avance dans le fleuve. Elle fut aussitôt baptisée Pointe-aux-Anglais pour commémorer cet événement.

L'endroit est encore désert en 1873 quand un homme vient s'y établir avec sa famille. Il se nomme Louis Langlois et est originaire de Cap-Chat en Gaspésie. En 1895, monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi entreprend une tournée de confirmations sur la Côte-Nord. Il est accompagné par l'abbé Victor-Alphonse Huard, lequel prend note d'un peu tout ce qui se passe au cours de ce voyage et le publie ensuite sous le titre *Labrador et Anticosti*. Voici ce qu'il écrit quand ils arrivèrent à la Pointe-aux-Anglais.

« *Saint-Paul-de-la-Pointe-aux-Anglais n'est habitée que depuis un petit nombre d'années. Lorsque monsieur Louis Langlois, chez qui nous recevons l'hospitalité, vint s'établir ici avec ses parents, en 1873, personne n'y résidait, et tout le pays était encore recouvert de forêt. Monsieur Langlois est aujourd'hui (1895) le plus important citoyen du lieu: pêcheur, commerçant, voire directeur de poste il paraît avoir acquis une certaine fortune en ces emplois divers, et sa jolie résidence ferait figure excellente dans n'importe quel bourg « de province».* page 104.

Fait particulièrement intéressant, la maison de Louis Langlois a été conservée et elle abrite aujourd'hui le Musée Louis Langlois où on peut admirer deux expositions permanentes, l'une intitulée *Sur les traces de Walker*, rappelant en détail la malheureuse expédition de cet amiral dont l'échec fut à l'origine du fait qu'on changea le nom de la petite église Notre-Dame-de-la-Victoire à la Basse-ville de Québec pour Notre-Dame-des-Victoires.

### MUSÉE

#### LOUIS LANGLOIS À LA POINTE-AUX-ANGLAIS

L'autre exposition qu'on y trouve est dédiée à la rivière Pentecôte et s'intitule: *Rivière-Pentecôte d'hier à aujourd'hui*. Elle est un rappel de la présence humaine sur ce territoire. On y présente une collection de photographies historiques et des objets du XIXe siècle, de même qu'une collection de minéraux.

Ce musée est ouvert de la fin juin à la fin août, en suivant par contre un horaire variable.

Ce Louis Langlois, originaire de Cap-Chat était le fils de Charles Langlois et de Louise Daraiche. Il épouse le 15 juin 1841 à la mission de Ste-Anne-des-Monts, Éléonore Vion (Dion), fille de Marc Vion (Dion) et de Marcelline Chouinard. Leur naissent treize enfants dont:

Victoria qui épouse Gacien Dugas, fils de Jean-Baptiste Dugas et Angèle Vaillancourt, le 7 novembre 1876 à St-Norbert de Cap-Chat.

Clara qui épouse Joseph Boucher, fils de Magloire Boucher et Flavie Côté, le 21 juillet 1879 à Notre-Dame-de-l'Assomption de Betsiamites, Cté Saguenay.

Marcelline qui épouse Wilfran Vallée, fils de Jacques Vallée et Thalite St-Laurent, le 10 janvier 1865 à St-Norbert, Cap-Chat.

Marie-Anne qui épouse Éloi Dubé, fils de Romain Dubé et Louise Blanchet, le 2 octobre 1871 à St-Maxime de Mont-Louis.

Rébecca qui épouse Alexis Blanchet, fils de Régule Blanchet et Victoire Alton, le 9 août 1877 à Ste-Madeleine-de-Rivière-Madeleine.

Louis qui épouse Marie Sara Vallée, fille de Laurent Vallée et Esther Pelletier, le 30 janvier 1883 à St-Norbert, Cap-Chat et en 2e noces Marie-Malvina Dubé le 7 août 1895 à Rivière-Pentecôte.

Clara qui épouse Joseph Boucher le 21 juillet 1879 à Betsiamites.



Esdras qui épouse Marie-Rebecca Tanguay le 3 octobre 1892 à Rivière-Pentecôte.

Félix, Charles et Octave.

Voilà donc une famille Langlois, pionnière de la Côte-Nord que je voulais vous faire connaître.

## RIVIÈRE-AUX-GRAINES

Toujours sur la Côte-Nord, non loin de Moisie se trouvait le petit hameau de Rivière-aux-Graines qui n'existe plus depuis 1950, le dernier habitant à avoir été enterré au petit cimetière de l'endroit (cimetière qui existe toujours) fut John Henley décédé de 23 avril 1950 à l'âge de 34 ans.

C'est encore par l'ouvrage de l'abbé Huard que nous apprenons les renseignements suivants concernant un Langlois résidant à cet endroit en 1895.

*« Jusqu'à aujourd'hui, l'hospitalière maison de Monsieur Marcel Langlois, où nous logeons, servait d'église et de presbytère quand le missionnaire venait faire les offices religieux. C'est aussi l'hôtel gratuit de tout le monde. Cette brave famille, dont les ressources sont pourtant modestes, héberge et nourrit tous ceux qui se présentent et qui arrivent d'un peu loin. C'est comme au temps des patriarches ! Qu'il est beau de rencontrer encore quelque part ces belles vertus de nos ancêtres ! Comme Dieu bénira cette charité si grande dans sa simplicité !*

*Cette maison va cesser au moins d'être l'église, car on vient de construire une proprette petite chapelle où se feront désormais les offices religieux.» Page 143.*

Fabien Langlois, le père de Marcel dont parle l'abbé Huard, vint s'établir sur la Côte-Nord. Il était le fils de Fabien Langlois et de Josephine Marin de L'Anse-à-la-Louise en Gaspésie. Il naît le 8 mai 1831 et épouse à Douglas en Gaspésie le 3 novembre 1852 Louise-Élisabeth Crotty, fille de Michael Crotty et d'Angélique Rifou et née le premier juillet 1831 à Pointe-Saint-Pierre en Gaspésie.

Vers 1860, Fabien Langlois va s'établir à Sheldrake sur la Côte-Nord, endroit qu'il quitte en 1873 pour aller travailler dans les scieries de Rivière-Pentecôte, puis à l'Anse-Saint-Étienne sur les bords du Saguenay en 1866. Son épouse décède à Chicoutimi le 28 mars 1901. Il va demeurer chez son fils Marcel à la Rivière-aux-Graines où il décède le 15 août 1901, comme en témoigne sa pierre tombale toujours au Cimetière de Rivière-aux-Graines.

Les personnes, désireuses d'en connaître plus à son sujet, peuvent consulter l'article de Janik Langlois paru dans la revue Saguenayensia de juillet-septembre 1994, vol. 36, no. 3 et intitulé *Un pêcheur de la Côte-Nord*.

Marcel Langlois, dont parle l'abbé Huard en 1895, était le fils aîné de Fabien Langlois et Louise Crotty. Il naît le 13 septembre 1853 à L'Anse-à-la-Louise en Gaspésie et épouse une Écossaise, nommée Melly (Émilie) Smith, le 13 septembre 1873 à Pointe-aux-Esquimaux sur la Côte-Nord, aujourd'hui Havre Saint-Pierre.

Il s'établit à la Rivière-aux-Graines, à 3 milles de la rivière à la Chaloupe et à 17 lieues plus bas que Moisie. Il vivait bien comme le laisse entendre l'abbé Huard. Il y était maître de la poste et un peu comme le roi de la place. C'est lui qui a donné le terrain du cimetière de l'endroit. Il a eu dix enfants.

Les Langlois désireux d'en connaître plus sur ce Langlois et sa famille seront bien servis en consultant le site web de madame Noëlla Reid:

<http://fungold.com/Noella/langloisCN.html> <http://fungolg.com/Noella/langloisCN2.html>  
et également le site de monsieur Gaëtan Henley sur Rivière-aux-Graines.  
[www.riviere-aux-graines.com/](http://www.riviere-aux-graines.com/)

Nous avons emprunté sur ce site la photo de la pierre tombale de Fabien Langlois. Voilà donc quelques Langlois que nous avons tâché de sortir de l'ombre. Si vous en connaissez dans votre coin, pourquoi pas nous les faire connaître ?



## Des mains du lieutenant-gouverneur **Henri Langlois reçoit une médaille d'honneur**

Le secrétaire de l'association Les Langlois d'Amérique, M. Henri Langlois, vient de recevoir la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés. Cette distinction honorifique avait pour objet la reconnaissance de l'engagement, de la détermination et du dépassement de soi d'Henri Langlois comme bénévole durant 34 ans. La cérémonie de remise de la médaille a eu lieu à Saint-Hyacinthe, le 13 mai dernier. Henri Langlois a reçu sa médaille des mains de Son Honneur l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec.

Résidant de Vaudreuil-Dorion, Henri s'est impliqué tout d'abord en septembre 1978 dans le hockey mineur. Il a d'abord agi comme entraîneur pour occuper ensuite le poste de président de l'association du hockey mineur durant 24 ans.

Parallèlement, il a été membre du Comité consultatif des loisirs de la ville de Vaudreuil pendant 4 ans. En 2005, il s'implique activement dans l'administration de la chorale Chants de coton. Encore aujourd'hui, il agit à titre de secrétaire dans ce groupe musical, en plus d'y prêter sa voix.

En 2006, il élargit le champ de ses activités bénévoles en devenant bénévole pour la guignolée. Il participe également au programme sacs d'école de la Fondation Chagnon pour la région Vaudreuil-Soulanges.

Mes parents n'avaient pas beaucoup d'argent, d'expliquer Henri Langlois, et à certains moments de ma vie, j'ai croisé des gens qui ont été généreux envers moi. Sans eux, je ne sais quel chemin j'aurais emprunté! Voilà 34 ans, j'ai réalisé que je pouvais moi aussi donner et peut-être faire la différence dans la vie de quelqu'un».

Également en 2006, Henri décidait d'accorder du temps aux Langlois d'Amérique en devenant secrétaire de l'Association.

En 2010, à titre gracieux, il a traduit du français à l'anglais le volume écrit par Michel Langlois, intitulé Noël Langlois et ses fils, y consacrant quelques centaines d'heures.

C'est la ville de Vaudreuil-Dorion qui a proposé la nomination d'Henri pour recevoir cette distinction honorifique. La candidature d'Henri a été retenue parmi toutes celles qui ont été proposées dans la province. Un honneur qui rejaillit sur la grande famille des Langlois d'Amérique qui tiennent, à leur tour, à féliciter leur secrétaire pour ce grand honneur.



**Henri Langlois n°152 vient de recevoir la médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés des mains de Son Honneur l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec.**

## Les 241 membres actifs de l'Association

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Endroit</u>	<u>Prov. (État)</u>	<u>#Mem</u>	<u>Souche</u>
Bélanger-Lemay	Françoise	Trois-Rivières	QC	690	?
Bolduc-Duguay	Jeannine M.	Brockville	ON	181	Honoré
Bolduc-Lessard	Carmen	Ste-Anne-de-la-Rochelle	QC	549	Noël
Boucher	Gilles	Beloeil	QC	811	Noël
Carpenter	Marcelle	Chelan	WA/E-U	013	Honoré
Carpenter	Thomas N.	Valparaiso	IN/E-U	703	Honoré
<b>Clermont</b>	<b>Pauline *</b>	<b>St-Jean-sur-Richelieu</b>	<b>QC</b>	<b>113</b>	<b>Noël</b>
Collin	Huguette	Hanmer	ON	1068	Noël
Davie	Irène	Wanless	MB	804	Noël
Dépelteau	Denise	St-Jean-sur-Richelieu	QC	1079	?
Desharnais	Diana	Falher	AB	1035	Germain
Desmarais	Jacques N.	Longueuil	QC	1140	?
Desroches-Langlois	Dorothée	Montréal	QC	935	Noël
Ferland-Langlois	Gilles	Sorel-Tracy	QC	487	Nicolas
Fortin-Langlois	Simone	St-Paul-de-Montminy	QC	535	Noël
Fournier	Ronald J.	Webster	MA/E-U	1081	?
Gélinas	Gabrielle	St-Georges	QC	1155	Noël
Grau	Dolores	Cypress	CA/E-U	588	?
Grenier-Millette	Pierrette	Granby	QC	572	?
Jobin-Langlois	Marie-Marthe	Québec	QC	654	?
Kmyta	Tina-Marie	Kirkland Lake	ON	1146	Noël
Labbé-Langlois	Léopoldine	St-Charles-de-Bellechasse	QC	107	Noël
Labelle	Rodolphe	Timmins	ON	1055	?
Lachapelle	Gérard	St-Philippe	QC	875	Honoré
Lachapelle	Gisèle	Santiago	Chili	911	Honoré
Lachapelle	Jeannette	N-D-du-Nord	QC	810	Honoré
Lachapelle	Paul	Rollet	QC	696	Honoré
Lachapelle-Brissette	Lucille	Montréal-Nord	QC	915	Honoré
Lachapelle-Mandeville	Claire	Montréal	QC	913	Honoré
Lacroix	Lynda	Armagh	QC	944	?
Laforce	Aline	Bedford	QC	903	Nicolas

\* membre à vie

### SALON DE GÉNÉALOGIE LAURIER 2013 À QUÉBEC

Les Langlois d'Amérique sollicitent l'aide de leurs membres qui pourraient être intéressés à participer au Salon de généalogie Laurier 2013 qui se tiendra à Québec les 22, 23 et 24 février prochains.

Les bénévoles intéressés sont priés de contacter:

Fabien Langlois à 418-653-0972 ou par courriel à [falanglois@videotron.ca](mailto:falanglois@videotron.ca)

ou

Luce Langlois à 418-664-0140 ou par courriel à [lucelanglois@gmail.com](mailto:lucelanglois@gmail.com)

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Endroit</b>	<b>Prov. (État)</b>	<b>#Mem</b>	<b>Souche</b>
Laforce	Marielle	Orford	QC	1107	Nicolas
Lampron	Pauline	Beloil	QC	1104	Noël
<b>Lampron</b>	<b>Raymond *</b>	<b>Pierrefonds</b>	<b>QC</b>	<b>1157</b>	<b>?</b>
Lampron	Thérèse	Beloil	QC	1110	Noël
Landry	Johanne	Lachenaie	QC	850	?
Langlais	Robert	Québec	QC	1164	?
Langlois	Alain	Montréal	QC	319	?
Langlois	Aline Sœur	Rimouski	QC	679	?
Langlois	André	St-André-Avellin	QC	024	Noël
Langlois	André	Laval	QC	114	Noël
Langlois	Andrée	St-Nérée	QC	893	Noël
<b>Langlois</b>	<b>Anita *</b>	<b>Ste-Luce</b>	<b>QC</b>	<b>159</b>	<b>Noël</b>
Langlois	Anne	Windsor	ON	372	Nicolas
Langlois	Anne-Marie	Magog	QC	316	Honoré
Langlois	Béatrice Sœur	Rimouski	QC	317	?
Langlois	Benoît	St-Jean-Chrysostome	QC	657	Noël
Langlois	Bernard	Rimouski	QC	352	?
Langlois	Bernard	Val-Joli	QC	394	Nicolas
Langlois	Camille	Ste-Clotilde	QC	766	Noël
Langlois	Carmen	Laprairie	QC	1159	?
Langlois	Céline	St-Hyacinthe	QC	1162	?
Langlois	Chantal	Shawinigan-Sud	QC	1156	Nicolas
<b>Langlois</b>	<b>Charles *</b>	<b>Lévis</b>	<b>QC</b>	<b>106</b>	<b>Noël</b>
Langlois	Claude	Trois-Rivières	QC	205	Nicolas
Langlois	Claude	Shannon	QC	1130	Noël
Langlois	Claudette	Montréal	QC	1154	Noël
Langlois	Denis	Armagh	QC	1153	Noël
<b>Langlois</b>	<b>Denis F. *</b>	<b>St-Paul-de-Montminy</b>	<b>QC</b>	<b>602</b>	<b>?</b>
<b>Langlois</b>	<b>Denys *</b>	<b>St-Jean-Chrysostome</b>	<b>QC</b>	<b>408</b>	<b>Noël</b>
Langlois	Denyse	Matane	QC	146	?
<b>Langlois</b>	<b>De Sève *</b>	<b>Québec</b>	<b>QC</b>	<b>618</b>	<b>Noël</b>
<b>Langlois</b>	<b>Diane *</b>	<b>St-Paul-de-Montminy</b>	<b>QC</b>	<b>601</b>	<b>?</b>
Langlois	Dominique	Québec	QC	873	Noël
Langlois	Émile	Québec	QC	491	Noël
Langlois	Émilien	Rimouski	QC	990	?
<b>Langlois</b>	<b>Fabien *</b>	<b>Québec</b>	<b>QC</b>	<b>176</b>	<b>Noël</b>
Langlois	Fernand	Neuville	QC	254	Nicolas
Langlois	Fernand	St-Jean-sur-Richelieu	QC	562	Nicolas
Langlois	Florian	Armagh	QC	127	Noël
Langlois	Frédéric	Trois-Rivières	QC	749	?
Langlois	Gabriel	Rimouski	QC	342	Noël
Langlois	Gabriel	N-D-des Bois	QC	385	Noël
Langlois	Gabrielle	Port-Daniel	QC	1000	?

\* membre à vie

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Endroit</b>	<b>Prov. (État)</b>	<b>#Mem</b>	<b>Souche</b>
Langlois	Gaëtan	Magog	QC	022	Honoré
Langlois	Gaston	Nicolet	QC	206	Nicolas
Langlois	Gaston	Boisbriand	QC	252	Noël
Langlois	Gaston	Montréal	QC	499	Noël
Langlois	Gaston	Richmond	QC	1119	Noël
Langlois	Gene	Coupeville	WA/E-U	613	Noël
<b>Langlois</b>	<b>George Edison *</b>	<b>Gaspé</b>	<b>QC</b>	<b>195</b>	<b>Peter</b>
Langlois	Gérard	Québec	QC	236	Noël
Langlois	Gérard J.	St-Jean-sur-Richelieu	QC	220	Noël
Langlois	Gertrude	Ottawa	ON	1017	Pierre*
Langlois	Gilles	Farnham	QC	902	?
Langlois	Gilles	Ste-Luce	QC	992	?
Langlois	Gratien	St-Léon-le-Grand	QC	424	Noël
<b>Langlois</b>	<b>Guy *</b>	<b>Candiac</b>	<b>QC</b>	<b>111</b>	<b>Noël</b>
<b>Langlois</b>	<b>Hélène *</b>	<b>Varenes</b>	<b>QC</b>	<b>722</b>	<b>Honoré</b>
Langlois	Hélène	Boucherville	QC	1105	?
Langlois	Henri	Vaudreuil-Dorion	QC	152	Noël
Langlois	Henri A.	Ottawa	ON	298	Noël
Langlois	Henri A.	Alexandria	VA/E-U	340	Noël
Langlois	Isabelle	Québec	QC	775	Noël
Langlois	Jacques	Brest	France	123	Noël
Langlois	Jacques	Québec	QC	226	Noël
<b>Langlois</b>	<b>Jacques *</b>	<b>St-Jean-sur-Richelieu</b>	<b>QC</b>	<b>694</b>	<b>Noël</b>
Langlois	Jean	Whitehorse	YT	1115	Noël
Langlois	Jean P.M.É.	Laval	QC	203	Noël
Langlois	Jean-Claude	Prévost	QC	707	?
<b>Langlois</b>	<b>Jean-Guy *</b>	<b>Val-d'Or</b>	<b>QC</b>	<b>170</b>	<b>Noël</b>
Langlois	Jean-Guy	St-Paul-de-Montminy	QC	534	Noël
Langlois	Jeanne d'Arc	Jonquière	QC	227	?
Langlois	Jean-Paul	Boucherville	QC	011	Noël
Langlois	Lane Douglas	The Pas	MB	1141	?
Langlois	Lise	Québec	QC	478	?
Langlois	Lorraine	Grand-Métis	QC	991	Noël
Langlois	Louis	Rimouski	QC	483	?
Langlois	Louise	Lyster	QC	1142	Noël
Langlois	Louis-Philippe	Québec	QC	040	Noël
<b>Langlois</b>	<b>Luc *</b>	<b>Shannon</b>	<b>QC</b>	<b>636</b>	<b>?</b>
Langlois	Luc	Boisbriand	QC	1149	?
Langlois	Luce	Québec	QC	623	?
Langlois	Lucette	Sudbury	ON	450	Noël
Langlois	Lucien	Montréal	QC	404	?
Langlois	Lucille	Quinebaug	CT/E-U	133	?

\* membre à vie

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Endroit</b>	<b>Prov. (État)</b>	<b>#Mem</b>	<b>Souche</b>
Langlois	Manon	Ottawa	ON	517	Noël
<b>Langlois</b>	<b>Marcel *</b>	<b>Guelph</b>	<b>ON</b>	<b>589</b>	<b>?</b>
<b>Langlois</b>	<b>Marcel *</b>	<b>Gould</b>	<b>QC</b>	<b>988</b>	<b>Noël</b>
Langlois	Marguerite	Repentigny	QC	303	?
Langlois	Mariette	Montréal	QC	097	Noël
Langlois	Martine	Bedford	QC	1134	?
Langlois	Maurice	Magog	QC	189	Noël
Langlois	Maurice	Québec	QC	224	Noël
Langlois	Maurice	St-Ulric	QC	427	?
<b>Langlois</b>	<b>Michel **</b>	<b>Drummondville</b>	<b>QC</b>	<b>008</b>	<b>Noël</b>
Langlois	Michel	St-Jean-sur-Richelieu	QC	646	Noël
Langlois	Michel	La Prairie	QC	786	?
<b>Langlois</b>	<b>Michel *</b>	<b>Gaspé</b>	<b>QC</b>	<b>852</b>	<b>?</b>
Langlois	Michel G	Ste-Geneviève	QC	1118	Honoré
Langlois	Micheline	Trois-Rivières	QC	1165	Noël
Langlois	Monique	Ste-Adèle	QC	983	Noël
Langlois	Monique	Laprairie	QC	1160	?
Langlois	Nicole	Ste-Catherine	QC	1161	?
Langlois	Nina	St-Jean-sur-Richelieu	QC	017	Noël
Langlois	Normand	Repentigny	QC	006	Noël
Langlois	Normand	Lachenaie	QC	806	Noël
Langlois	Odule	Port-Daniel	QC	436	Pierre*
Langlois	Pamphile	Armagh	QC	253	Noël
Langlois	Patrick	St-Jean-sur-Richelieu	QC	345	Noël
Langlois	Paul	Armagh	QC	160	Noël
Langlois	Paul	Candiac	QC	453	Noël
Langlois	Paul-Émile	Windsor	QC	406	Nicolas
Langlois	Pauline	Deschailons	QC	603	Noël
Langlois	Philip	Baldwinsville	NY/E-U	1150	?
Langlois	Pierre	Bedford	QC	901	?
Langlois	Pierre	Grondines	QC	1011	?
Langlois	Pierre E.	Montréal	QC	718	?
<b>Langlois</b>	<b>Pierrette *</b>	<b>Drummondville</b>	<b>QC</b>	<b>894</b>	<b>?</b>
Langlois	Pierrette	Warwick	QC	1143	Nicolas
Langlois	Raymond	Lévis	QC	250	Noël
Langlois	Raymond	Longueuil	QC	466	?
Langlois	Raymond A.	San Francisco	CA/E-U	1075	Noël
<b>Langlois</b>	<b>Raynold *</b>	<b>Montréal</b>	<b>QC</b>	<b>509</b>	<b>?</b>
Langlois	Réal	Shawinigan	QC	156	Noël
Langlois	Réjean	Grand-Mère	QC	592	Noël
Langlois	Rémi	Québec	QC	284	Noël
Langlois	René	Châteauguay	QC	064	Noël

\* membre à vie \*\* membre honoraire

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Endroit</b>	<b>Prov. (État)</b>	<b>#Mem</b>	<b>Souche</b>
Langlois	Richard	Sherbrooke	QC	007	Noël
Langlois	Richard	Grand-Mère	QC	218	?
Langlois	Richard	Salaberry-de-Valleyfield	QC	905	Honoré
Langlois	Robert	The Pas	MB	1144	?
Langlois	Rodger Alan	Burlingame	CA/E-U	1095	Noël
Langlois	Roger	St-André-Avellin	QC	026	Noël
Langlois	Roger	St-Jean-sur-Richelieu	QC	180	Noël
Langlois	Rose-Hélène	Armagh	QC	041	Noël
Langlois	Sarah	Braintree	MA/E-U	987	Noël
Langlois	Sébastien	Otterburn Park	QC	1131	Noël
Langlois	Serge	Charlesbourg	QC	098	Noël
Langlois	Serge	Québec	QC	098	Noël
Langlois	Serge	Ste-Anne-des-Plaines	QC	131	?
Langlois	Serge	Laval	QC	666	Noël
Langlois	Serge	Mont-Joli	QC	994	?
Langlois	Simon	Québec	QC	304	Noël
Langlois	Simon	Boisbriand	QC	1148	?
Langlois	Susan Marie	New Bedford	MA/USA	1151	?
<b>Langlois</b>	<b>Suzanne *</b>	<b>Ottawa</b>	<b>ON</b>	<b>543</b>	<b>Noël</b>
Langlois	Thérèse	Lévis	QC	642	?
Langlois	Yves	Plessisville	QC	709	Noël
Langlois	Yves	St-Jean-sur-Richelieu	QC	1163	?
Langlois	Yvon	St-Romuald	QC	285	?
Langlois	Yvon	Prévost	QC	760	?
Langlois-Bellerose	Monique	Sherbrooke	QC	016	Nicolas
Langlois-Bergeron	Gisèle	Trois-Rivières	QC	1067	Noël
Langlois-Blanchette	Suzanne	Sacramento	CA/E-U	366	Noël
Langlois-Blouin	Monique	Lévis	QC	044	Noël
Langlois-Crevier	Françoise	Montréal	QC	1158	?
Langlois-Desrochers	Lucile	St-Jean-sur-Richelieu	QC	320	Noël
Langlois-Donovan	Elizabeth	Magog	QC	049	Noël
Langlois-Dumont	Violaine	Montmagny	QC	1088	?
Langlois-Fortin	Claudette	Rivière-du-Loup	QC	548	?
Langlois-Guevin	Ghyslaine	Rimouski	QC	231	?
Langlois-Lacroix	Lise	Sherbrooke	QC	178	Noël
Langlois-Lord	Louise	Québec	QC	363	Noël
Langlois-Marin	Angèle	Drummondville	QC	234	Noël
Langlois-Martel	Gisèle	Sherbrooke	QC	001	Noël
Langlois-Ménard	Denise	L'Islet-sur-Mer	QC	130	Noël
Langlois-Mercier	Armande	Lac-Drolet	QC	747	?

\* membre à vie

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Endroit</b>	<b>Prov. (État)</b>	<b>#Mem</b>	<b>Souche</b>
Langlois-Paquet	Monique	Neuville	QC	397	Nicolas
Langlois-Schwab	Denyse	St-Jérôme	QC	361	Noël
Langlois-Servant	Line	Québec	QC	155	Noël
Langlois-Tansley	Yvonne	Lodi	CA/E-U	1096	Noël
Langlois-Thibault	Pierrette	St-Jérôme	QC	296	Noël
Langlois-Tremblay	Jacqueline	Ile-des-Sœurs	QC	962	Noël
Langlois-Tremblay	Juliette	St-André-Avellin	QC	797	Noël
Langlois-Trépanier	Claire	Pincourt	QC	025	Noël
Langlois-Villeneuve	Jacqueline	Québec	QC	649	Noël
Lord	Alexandre	St-Pierre-Jolys	MB	1103	Noël
Lord	Catheryne	Montréal	QC	1070	Noël
Lord	Marie-Chantale	Québec	QC	1102	Noël
Martel	Solange	Victoriaville	QC	1097	Noël
Mercier	Jacqueline	Lachine	QC	698	Noël
Mercier	Raymond	Laval	QC	762	Noël
Ouellet	Paul-Henri	Charlesbourg	QC	785	?
Pauzé	Lynda	Grand-Mère	QC	790	Nicolas
Pratt	Danielle	St-Eustache	QC	1027	?
Renaud	Janine A.	Montréal	QC	1003	?
Renaud	Marielle	Brockville	ON	1101	?
Roy	Louise	St-Jean-sur-Richelieu	QC	537	Noël
Roy-Langlois	Paule	Port-Daniel	QC	432	Pierre*
Traversy	André	Sorel-Tracy	QC	1042	Noël
<b>Traversy</b>	<b>Daniel *</b>	<b>Cumberland</b>	<b>ON</b>	<b>1135</b>	<b>Noël</b>
Traversy	Diane	Lévis	QC	1138	Noël
Traversy	Éliane	Pierreville	QC	1128	Noël
Traversy	Francine	Ste-Mélanie	QC	1051	Noël
Traversy	Françoise	St-Louis-de-Blandford	QC	1002	Noël
Traversy	François Jr.	Île Bizard	QC	1041	Noël
Traversy	Gisèle	St-Eustache	QC	895	Noël
Traversy	Guy	St-Eustache	QC	947	Noël
Traversy	Jacques G.	Gatineau	QC	1063	Noël
Traversy	Jean-Noël	Boisbriand	QC	1040	Noël
Traversy	Lionel	Pierreville	QC	1137	Noël
Traversy	Louise	Nicolet	QC	1132	Noël
Traversy	Mathieu	Terrebonne	QC	1152	Noël
Traversy	Pauline	St-Valère	QC	1022	Noël
Traversy	Richard John	Cumberland	ON	1047	Noël
Traversy	Stéphane	Pierreville	QC	1139	Noël
Traversy	Yves	Québec	QC	249	Noël

\* membre à vie

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Traversy-Seguin	Marilyn	Ottawa	ON	1123	Noël
Trochimchuk	Wilfred John	Foleyet	ON	1145	?
Warren	Paul Yvan	Petit-Rocher	NB	984	?

Nous ont quittés en 2011

Langlois-Hachey	Souveraine	Port-Daniel	QC	232	Pierre*
Langlois	Raymond	St-Jean-sur-Richelieu	QC	17	Noël
Traversy	Gustave	Pierreville	QC	578	Noël
Langlois	Liliane	Port-Daniel	QC	379	Pierre*

Nous ont quittés en 2012

Langlois	Germain	St-Bruno	QC	33	Noël
Langlois	Gérald	Kirkland Lake	ON	1147	Noël
Lachapelle	René	Shelburne	VT/USA	908	Honoré
Bélanger	Armand-T.	Magog	QC	126	Noël
Langlois-Lemieux	Laurette	Armagh	QC	170	Noël

### Note sur la souche ancestrale des membres.

La liste des membres des pages précédentes comporte une information concernant la souche ancestrale de chaque membre de l'Association.

À ce jour, nous sommes en mesure de le spécifier pour plusieurs membres, soit parce que ceux-ci la connaissent, soit encore parce qu'ils ont fourni des renseignements qui nous ont permis de l'identifier.

Si votre souche ancestrale n'est pas connue de vous, il vous appartient de nous aider à l'identifier en nous faisant part des données suivantes:

- Le nom de vos parents
- Le nom de vos grands-parents
- L'année ainsi que le lieu de naissance ou de mariage de chacun d'eux.

Avec ces précisions, nous essayerons de trouver votre souche ancestrale. Dans certains cas, il est impossible de remonter avec certitude aux souches ancestrales reconnues par l'Association. Vous pouvez contacter nos généalogistes: Jean-Paul Langlois à [jeanpaullanglois@sympatico.ca](mailto:jeanpaullanglois@sympatico.ca). Vous pouvez également trouver ses coordonnées en page 4 de l'Info Langlois.

La liste des membres décédés est présentée sous toute réserve. Nous ne pouvons présenter que ceux qui sont portés à notre connaissance.

N.B. - «Pierre» réfère à Pierre Langlois marié à Marie Bourgaise, à Gaspé; «Pierre\*» réfère à Pierre Langlois, marié à Anne-Nannette Huard, qui s'établit à Port-Daniel.



*La Rivière-du-Sud, sur la rive de la terre de Clément Langlois (Rose Kemmeneur) à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Son père Joseph avait l'habitude d'y pêcher la truite à bord de son canot. À l'époque, la pêche était excellente et permettait d'apporter sur la table plusieurs variétés de poissons.*

*Le conseil d'administration de l'association*

*De Sève Langlois, Président,  
Henri St. Langlois, Vice-Président,  
Henri Langlois, Secrétaire,  
Luce Langlois, Trésorier,  
Fabien Langlois, Directeur  
Raymond Lampron, Directeur,  
Paul Lachapelle, Directeur,  
Louise Langlois-Lord, Directrice,  
Michel Langlois, Directeur,  
Guy Langlois, Directeur  
Marcel Langlois, Directeur*

*Et*

*l'équipe de l'Info Langlois et du bulletin Le Langlois  
offrent à tous les membres*

*une*

*Bonne et heureuse année 2013 !*

---

---

Visitez notre site Internet  
[www.famillesLanglois.com](http://www.famillesLanglois.com)

---

---

**ISSN—0831—2729**

**Postes Canada**

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-Publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

Fédération des familles souches du Québec

C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy,

Québec, QC G1V 4C6

**IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE**

---